

# Territoires d'enseignement

Coopération entre territoires,  
écoles supérieures et universités

Actes  
de la rencontre du réseau  
des 14 et 15 mai 2009  
dans le PNR du Massif des Bauges



UN SERVICE



*Mémento élaboré à partir d'une visite sur le terrain et du deuxième déplacement du réseau qui a eu lieu les 14 et 15 mai 2009. Il a été conçu et réalisé par Mathilde Kempf et Armelle Lagadec, sous la direction d'Yves Gorgeu, Mairie-conseils - Caisse des Dépôts.*

*Ce mémento reprend les éléments directement liés à un retour d'expériences sur le partenariat entre territoires et établissements d'enseignement supérieur.*

*À l'occasion de la rencontre du réseau dans le Parc du Massif des Bauges, un document a été réalisé par l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy. Il s'agit d'un numéro hors-série de « Chronique d'un Atelier » intitulé « Apprendre hors les murs ». Il se compose de témoignages et de points de vue d'acteurs à partir de rencontres réalisées de 2005 à 2009 entre l'École nationale supérieure de Nancy et les communes du Parc naturel régional du Massif des Bauges (Savoie, Haute-Savoie) et du Revermont (Ain).*

*Il est disponible auprès de Mairie-conseils sous la référence Réf E117.*



## Rencontre dans le PNR du Massif des Bauges

---

# Territoires d'enseignement

Coopération entre territoires,  
écoles supérieures et universités

---

## Thématique de la rencontre

La rencontre du réseau a proposé d'aborder les relations qui peuvent être mises en place entre des territoires ruraux et des écoles supérieures ou des universités sur le thème de l'aménagement, de l'urbanisme et du paysage.

Quel intérêt peut trouver un territoire rural à faire appel à une école ou une université pour développer une réflexion dans le cadre d'un atelier d'étudiants sur le terrain ? Quel intérêt l'école ou l'université peut trouver en cherchant des terrains d'expérimentation « grandeur réelle » dans le milieu rural ?

L'émergence de nouvelles compétences à développer sur les questions de paysage et d'urbanisme dans les territoires ruraux est un sujet important qui est régulièrement abordé dans les échanges et les réflexions du réseau. Cela implique, entre autres, de former des professionnels qui interviendront dans ces territoires, et de faire prendre conscience aux territoires qu'ils ont besoin d'ingénierie pour envisager leur développement urbain, spatial, etc.

Au-delà du partenariat territoire / enseignement supérieur, cette rencontre a voulu chercher des pistes pour faire évoluer la réflexion et les pratiques sur l'urbanisme en milieu rural.

Le Parc naturel régional du Massif des Bauges et l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy (ENSAN) collaborent depuis trois ans sous forme d'ateliers d'étudiants sur des projets d'extensions et de recompositions urbaines. Ces ateliers ont suscité une vraie émulation et une prise de conscience auprès des élus et des acteurs. L'impact de l'intervention de l'école est visible : la commande a évolué dans le territoire du Parc.

Par ailleurs, les étudiants qui ont participé à ces ateliers et qui ont terminé leurs études ont maintenant tous une situation professionnelle. Ce travail rapproché sur les territoires permettrait-il une bonne maturation et un tremplin entre l'école et le milieu professionnel ?

La rencontre du réseau s'est appuyée sur le bilan de cette expérience et a réuni d'autres écoles ou universités qui ont travaillé avec des territoires afin d'élargir la réflexion et de mutualiser ces expériences.

« Il faut envoyer les étudiants faire du terrain : labourer, faire des monographies, revenir au sol, plonger dans le monde agricole, comprendre, commencer par des choses extrêmement compliquées. Leur faire comprendre comment les terres se sont construites, échangées, bâties, pourquoi il existe un décalage entre les terres tenues et les terres possédées, ce qui fait sens...

Nous faisons comme si nous étions dans un monde de transparence, alors que nos sociétés sont profondément épaisses. Il faut former les jeunes à cela car ils ont une vision extrêmement médiatisée du monde et ils oublient cette épaisseur. »

*Jean Viard, extrait de la conférence du Club Ville Aménagement du 04/02/2009 :  
Le monde agricole est-il le levier d'avenir de la ville durable ?*

# Sommaire

- 06 PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**
- 07 Chapitre 1** - Le Parc du Massif des Bauges et l'École d'architecture de Nancy
- 19 Chapitre 2** - Le SCOT Sud Gard, l'Agence d'urbanisme et de développement des régions nîmoise et alésienne, l'École d'architecture et l'Université de géographie Paul-Valéry de Montpellier
- 23 Chapitre 3** - La commune de Miribel-Lanchâtre et l'École d'architecture de Grenoble
- 26 Chapitre 4** - Quinze ans d'intervention de l'École d'architecture de Lyon dans les territoires
- 28 Chapitre 5** - Le Parc des Monts d'Ardèche et des écoles d'architecture, de paysage et polytechnique
- 29 Chapitre 6** - La commune de Faucogney-et-la-Mer, le Parc des Ballons des Vosges et l'École de la nature et du paysage de Blois
  
- 35 PARTIE 2 - CE QU'EN PENSENT LES ÉCOLES**
- 35 Chapitre 1** - Le point de vue des directeurs d'écoles d'architecture
- 38 Chapitre 2** - Le point de vue d'étudiants qui sont intervenus dans le Parc du Massif des Bauges
  
- 39 PARTIE 3 - UN REGARD SUR CES EXPÉRIENCES - LES FACTEURS DE RÉUSSITE ET LES ÉLÉMENTS TRANSPOSABLES**
  
- 43 PARTIE 4 - LES QUESTIONS QUE CES EXPÉRIENCES SOULÈVENT**
  
- 44 REMERCIEMENTS, POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTS**
  
- 45 LE RÉSEAU EN QUELQUES MOTS**

*Tous les textes des deux premières parties (sauf les titres des chapitres) sont issus de la rencontre du réseau. Leur contenu correspond à la retranscription des propos tenus par les différents intervenants. Le nom et le titre de chacun d'entre eux sont mentionnés.*



////////////////////////////////////  
*Le Massif des Bauges, un  
territoire agricole de moyenne  
montagne.*  
////////////////////////////////////



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## CHAPITRE 1 - Le Parc du Massif des Bauges et l'École d'architecture de Nancy

### Le Parc du Massif des Bauges, un territoire rural qui cherche à maîtriser sa pression urbaine

#### Le Parc du Massif des Bauges, un territoire qui organise son développement dans des contextes urbain et géographique contraints

*Simon Paillet, architecte-urbaniste au Parc naturel régional du Massif des Bauges*

Le Parc naturel régional du Massif des Bauges se trouve sur deux départements et compte 64 communes, deux tiers en Savoie et un tiers en Haute-Savoie.

*André Guerraz, président du Parc naturel régional du Massif des Bauges*

Le territoire du Parc est à la confluence entre deux grands massifs montagnards : le Jura et les Alpes, entouré de grands lacs (les lacs d'Annecy et du Bourget). Il est entouré d'agglomérations (Aix-les-Bains, Chambéry, Albertville, Annecy), avec la limite physique de l'autoroute. Ce domaine cerné par des falaises constitue une rupture géographique, avec une entité et une économie propres.

Une de ses caractéristiques importantes est l'homogénéité du territoire, avec des limites très nettes entre l'extérieur et l'intérieur du Parc, même dans le piémont.

Le Parc a été constitué dans les années 1990, d'abord sous la forme d'une association de configuration qui a fonctionné pendant cinq années jusqu'en 1995, date de la création du Parc.

La première charte a été conçue à un moment où l'exode rural était important dans le massif, en particulier dans le centre, avec une population en chute. Tout le monde voyait son avenir à l'extérieur des Bauges. Il fallait tenter de trouver de nouvelles solutions de développement pour essayer d'enrayer cette mécanique de déprise agricole et de désertification. Le cœur des Bauges était encore intact car rien ne s'y était fait depuis longtemps. Cela nous a donné un argument formidable pour positionner notre Parc. La première charte, qui cherchait à amener un peu d'élan, de dynamisme et de valeur ajoutée, a été accueillie avec enthousiasme.

En très peu de temps (dix ans d'intervalle), les problématiques d'un territoire peuvent devenir très différentes, presque antinomiques. La seconde

charte, dont le label a été attribué en août 2008, est complètement à l'opposé de la première : c'est une charte de défense par rapport à la périurbanisation et à la pression très forte qu'exercent nos villes-portes sur le territoire central du massif. La population a commencé à augmenter très fortement. Certaines communes ont des progressions annuelles de 20 %. Cela pose des problèmes de gestion de l'espace et de l'urbanisme. Au pied du massif, les zones industrielles succèdent aux lotissements. Bientôt, la périphérie du Parc ne sera qu'une zone urbaine continue, car les précautions que nous prenons dans le Parc n'existent pas encore hors du territoire. C'est une vraie préoccupation.

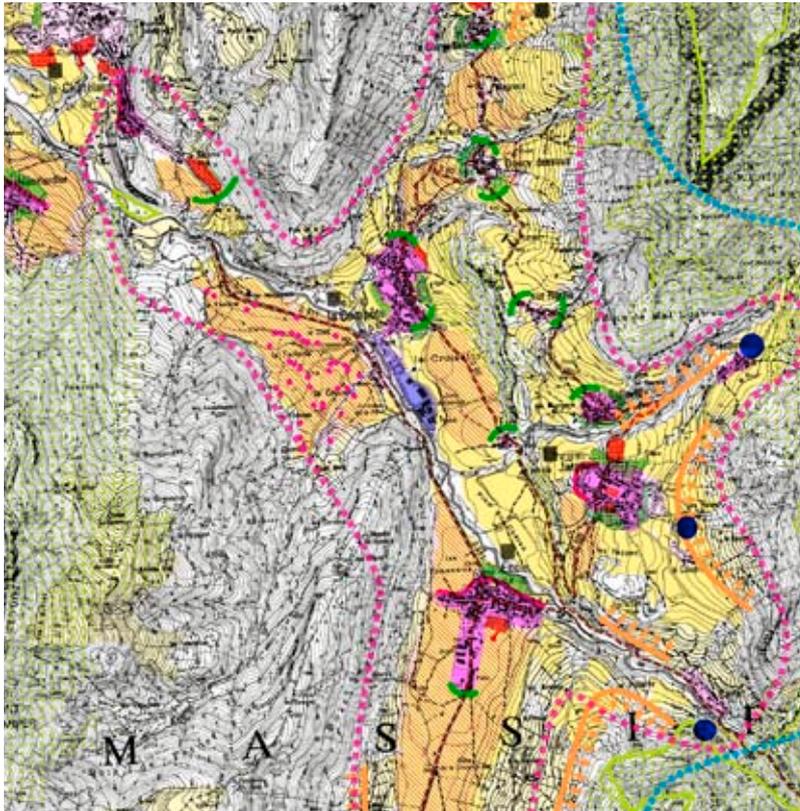
Avec la nouvelle charte, il s'agissait de faire face à la pression très forte des agglomérations périphériques qui risquait de déprécier notre territoire. L'enjeu principal a donc été la préservation du paysage du Parc, un élément déterminant qui nous donne des responsabilités. La seconde charte est ainsi beaucoup plus prescriptible et engagée.

#### Une politique d'urbanisme qui valorise l'échelle intercommunale, la complémentarité avec les villes-portes et l'accompagnement des collectivités

Au départ de la loi SRU, certaines communes du Parc souhaitaient que nous fassions un SCOT à l'échelle du périmètre du Parc, ce qui aurait été cohérent. Nous avons fait un choix différent en préférant nous rattacher à nos agglomérations-portes, avec qui nous avons une dynamique forte depuis la création du Parc et nous entretenons des relations de confiance, de partenariat et de complémentarité. Aujourd'hui, le Parc des Bauges participe à quatre SCOT différents : le SCOT Métropole-Savoie, le SCOT de l'Albanais, le SCOT du Pays d'Annecy et le SCOT de la Combe d'Albertville.

Le cœur des Bauges n'était pas couvert par un périmètre de SCOT du fait de la rupture géographique qui l'éloignait des agglomérations. Nous souhaitons qu'il y ait un document d'urbanisme sur cette partie, avec une projection à vingt ans et des réflexions au niveau de l'intérêt général. La démarche de Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) que nous

# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Extrait du SADD des Bauges Devant

À gauche : extrait du SADD d'Entrevernes. À droite : les orientations d'aménagement des zones 1AU et 2AU



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

avons déjà mise en place a alors été introduite dans la seconde charte pour la rendre opposable et lui donner une valeur officielle. Les SADD ont été une expérience innovante, militante, engagée, qui fait aujourd'hui des émules ailleurs en France et dans les Parcs.

Un autre point important est le volontarisme engagé à travers le fonds d'urbanisme, un outil proposé par le Parc, très sollicité par les communes pour les accompagner dans une réflexion d'urbanisme.

## *Simon Paillet*

La mission urbanisme, architecture, habitat et paysage du Parc s'est appuyée sur la volonté d'intervenir, d'accompagner et d'animer la politique en matière d'urbanisme, à toutes les échelles. Nous sommes présents en accompagnement et en conseil aux communes sur les PLU, les études d'urbanisme communal et les réflexions intercommunales. Dans le Parc des Bauges, le projet d'urbanisme est

envisagé à différents niveaux : d'un point de vue réglementaire, notamment avec des PLU qui vont au-delà de l'autorisation / interdiction et définissent un véritable projet politique ; dans le cadre de la définition d'orientations d'aménagement inscrites dans les PLU.

Près de 90 % des communes ont bénéficié du fonds d'urbanisme du Parc à travers une étude communale ou intercommunale. Le fruit de notre travail en matière d'urbanisme commence à prendre corps sur des opérations d'aménagement ou des projets d'espace public qui sont en train de sortir de terre, des PLU qui défendent des projets politiques forts, le lien avec les SCOT, les réflexions intercommunales, les SADD. Les études opérationnelles sont suivies de projets pour lesquels les communes acquièrent le foncier, continuent les démarches, négocient avec les promoteurs...

Le président de la Commission aménagement du territoire du Parc, Jean-Louis Dubois, a toujours défendu cette position : faire de l'urbanisme, c'est faire du projet.

Un des maîtres mots du Parc est d'envisager l'urbanisme en travaillant sur la gestion de la ressource : l'espace, l'eau, l'énergie, la ressource agricole, le bois... Le projet d'urbanisme cherche alors à apporter une maîtrise de l'urbanisation, une densité des constructions, la mixité sociale, de nouvelles formes urbaines, etc.

## *André Guerraz*

La réflexion d'urbanisme du Parc s'inscrit également dans ce partenariat formidable tissé avec l'École d'architecture de Nancy, qui nous a permis des avancées importantes en termes d'état d'esprit, d'enrichissement réciproque, avec des effets très concrets dans les communes.

### **Le fonds d'urbanisme**

**Il est créé grâce à la région Rhône-Alpes qui en perçoit tout l'intérêt stratégique. Mis en oeuvre par le Parc, il permet de financer largement les études de tout niveau que souhaitent mener les communes et / ou leurs groupements. Par exemple, financement des SADD, des orientations d'aménagement, des études pré-opérationnelles, en amont des PLU, étude de zone AU « Habitat Durable », requalification de centre village, création de nouveaux espaces publics.**

### **Les SADD**

**À l'occasion de l'élaboration des premiers PLU, il est apparu indispensable de préserver la qualité des paysages, la biodiversité ainsi que de pérenniser les exploitations agricoles tout en favorisant le développement raisonné des zones d'extensions urbaines (habitat, activités, services) ainsi que le tourisme. Dans cet esprit, le Parc a accompagné les élus des différents secteurs dans la mise en oeuvre des Schémas d'aménagement et de développement durable (SADD), sorte de PADD intercommunaux. Au-delà de son association dans l'élaboration des PLU, c'est aussi sur ces SADD que le Parc fonde ses apports à l'élaboration des SCOT. Les SADD sont juridiquement consolidés dans le cadre de la charte du Parc ou des SCOT d'agglomérations.**

//////  
*Visite de terrain avec des étudiants et des élus dans le PNR du Massif des Bauges*



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Le Parc du Massif des Bauges et l'accueil d'écoles d'enseignement supérieur

### Un partenariat entre Parc et école d'architecture inscrit dans la durée

*Simon Paillet*

Qui dit territoire de Parc naturel régional dit innovation et expérimentation. Depuis quatre ans, nous avons un partenariat privilégié avec l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy, avec Marc Verdier et son atelier d'architecture Master Villes et Territoires. C'est une rencontre bénéfique pour tous, une source de formation, d'information et d'échange entre les élus, les étudiants et les professionnels de l'urbanisme.

*Marc Verdier, architecte et enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy (ENSAN)*

Le Parc des Bauges avait engagé depuis longtemps une réflexion sur l'urbanisme avec son fonds d'urbanisme et l'aide proposée aux collectivités. Les écoles d'architecture, comme les Parcs naturels régionaux, ont dans leur statut l'expérimentation. L'école de Nancy, au travers de son Master en 4e et 5e année, travaillait sur ces questions d'urbanisme avec la volonté de s'intéresser à l'urbanisme ordinaire, pas celui des grandes villes très médiatisées, mais plutôt celui des 35 000 autres communes qui se posent des questions en France. Il nous semblait indispensable de s'y intéresser pour former les jeunes architectes de demain. Nos quatre ans d'expérience avec le Parc nous ont montré qu'il y avait un déficit de recherche et qu'il n'existe pas de réponse toute faite.

Par ailleurs, ces expériences d'ateliers hors les murs et dans le territoire sont aussi des éléments de plaisir, pour moi-même en tant qu'enseignant, pour les autres enseignants qui nous accompagnent, pour les étudiants. Tous ont été unanimes sur le plaisir d'être en contact avec les territoires et avec les acteurs. Je crois que les élus, les gens du Parc... ont pris également du plaisir à recevoir les étudiants et à travailler avec eux.

### Une vision transversale avec l'intervention d'autres écoles

*Olivier Claude, directeur adjoint du Parc naturel régional du Massif des Bauges*

Le travail avec l'école de Nancy a ouvert de nombreuses voies pour le Parc, notamment avec l'École nationale supérieure des techniques et de l'industrie du bois d'Épinal (ENSTIB), avec l'École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois (ENSNP). Cela a créé une méthode de travail

et nous avons maintenant un réseau d'écoles qui vont intervenir dans le Parc sur des thèmes variés. L'école a fait école.

*Sylvie Miguet, chargée de mission forêt au Parc naturel régional du Massif des Bauges*

En milieu rural, il est important de parler de développement économique. Sur le territoire des Bauges, la ressource forestière est très importante (60 % du territoire est recouvert de forêt). Les activités économiques locales, notamment les entreprises du bois, sont ancrées dans le territoire. Favoriser cette économie est très important car cela permet de limiter la mobilité vers les grandes agglomérations et évite d'avoir des villages-dortoirs en proposant à des jeunes qui s'installent de vivre et travailler au même endroit.

La plus-value par rapport à cette collaboration avec les écoles est la multiplicité des approches. Au-delà de l'architecture et de l'urbanisme, le fait d'avoir des systèmes constructifs innovants en bois qui utilisent la ressource locale, durable, est également intéressant.

### Des ateliers qui interagissent avec le terrain

*Marc Verdier*

La relation avec l'école s'est inscrite dans la politique d'urbanisme du Parc, considérant que la réflexion pouvait être menée conjointement avec des étudiants et des communes volontaires et qu'elle était susceptible d'alimenter le débat au niveau local ou au niveau du Parc et de la Commission aménagement.

Nous venons à chaque fois une semaine complète dans chaque commune sur laquelle nous travaillons au début de l'atelier, pour parcourir le territoire,



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

rencontrer les acteurs et les élus qui s'occupent de la question de l'urbanisme : à l'échelle intercommunale, avec l'EPF (l'Établissement public foncier) de Haute-Savoie qui aide les communes à maîtriser le foncier, avec les architectes des Bâtiments de France, des gens des DDE, des CAUE, le monde agricole...

Nous ne nous plaçons pas dans une réponse stricte à une commande qui pourrait nous être passée ; nous sommes là pour nous saisir de problématiques sur un territoire. Puis nous nous donnons une certaine liberté pour répondre à ces questions.

À la fin de la première semaine sur le terrain, nous demandons aux étudiants de restituer aux élus et au conseil municipal un retour de leur présence sur le territoire. C'est-à-dire : qu'avons-nous vu ? Qu'avons-nous compris des questions que vous avez fait émerger, des territoires sur lesquels vous souhaitez que nous réfléchissions ? Comment réinterprétons-nous cela ?

Ces éléments déterminent la façon dont nous envisageons le programme qui deviendra le projet à la fin du semestre. Les débats mettent les étudiants dans une situation quasi professionnelle dès le départ puisqu'ils doivent présenter, organiser une restitution en essayant de réfléchir à qui ils parlent, d'où ils parlent et quels sont les éléments qui peuvent être avancés au bout d'une semaine pour initier des principes ou des premières orientations, sans aller jusqu'à tout de suite dessiner des éléments de projet. C'est un véritable apprentissage qui fait partie du métier d'architecte travaillant sur les territoires.

Nous rentrons ensuite à l'école et nous travaillons de façon classique, rythmée semaine par semaine. À la fin du mois de juin, les élus sont conviés au jury.

Nous avons également un devoir de restitution, qui se traduit par un second déplacement dans

chacune des communes pour présenter les travaux des étudiants. Certains élus, par exemple Marie-Luce Perdrix, maire de Gruffy (Haute-Savoie), souhaitent que ces restitutions soient élargies aux habitants et que quelques étudiants puissent aller à l'école du village présenter aux enfants des éléments de réflexion sur leur commune.

Ainsi, l'école d'architecture s'enrichit par le territoire et par le contact avec des acteurs du réel, et en même temps, nous participons à la création d'un débat au sein de l'institution du Parc dans le cadre de sa politique générale, mais aussi au sein des territoires.

## Des ateliers croisés sur d'autres territoires

En 2008/09, nous avons travaillé sur une commune du Parc naturel régional des Ballons des Vosges dans la vallée de Guebwiller avec l'appui du Parc et des élus, puis un mois plus tard, nous sommes venus dans le Parc des Bauges. Les étudiants travaillent sur les deux projets de façon simultanée, avec une restitution en présence des élus des deux communes.

Ces deux communes se posent des questions similaires dans des situations différentes. Il peut aussi être intéressant que les élus du Parc des Ballons voient la question posée dans le Parc des Bauges, et inversement. L'école joue un jeu d'entremetteur de territoires qui peut être assez fructueux.

Les différentes communes qui accueillent des ateliers démontrent que le développement du monde rural ne se résume pas à une question unique, mais à une série de questions et de problématiques.

Un élu et un étudiant dans une commune du PNR des Ballons des Vosges



Séance de travail dans le PNR du Massif des Bauges



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Atelier 2005/06 : Cruet (Savoie)

Cruet est sur le piémont viticole de la Vallée de l'Isère et la Combe de Savoie, dans le périmètre du SCOT Métropole-Savoie, à un quart d'heure de Chambéry, ville très contrainte par son relief et par les risques naturels. Cruet subit une pression importante et dispose de coteaux bien exposés, classés en AOC viticole des vins de Savoie. Les prix du foncier sont très élevés, avec des paysages de vignoble présents au cœur de la commune. La commune doit gérer cette pression et elle a prévu, en accord avec le SCOT, d'accueillir de nouveaux habitants.

Les étudiants ont travaillé autour de l'école, un endroit assez isolé. La problématique consistait à saisir cette occasion de reconstruire un morceau de village autour de l'école, tout en cherchant à recréer de l'urbanité avec des lotissements classiques et banals tels qu'ils ont pu se développer dans les vingt ou trente dernières années.

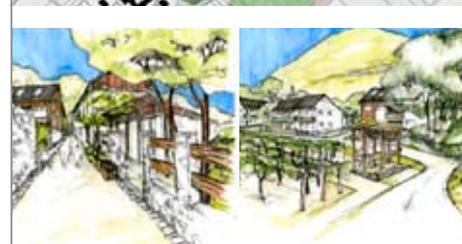
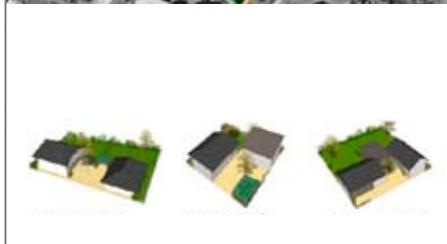
Le projet n'est pas encore réalisé et des bureaux d'études y travaillent.



Pages 12 à 15 : quelques propositions parmi les projets, extraites des planches réalisées par les étudiants pour la rencontre



Programmes développés à Cruet :  
extension urbaine, espaces publics,  
accessibilité...



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



## Atelier 2005/06 : École (Savoie)

École est une petite commune du cœur du massif, dans « les Bauges-devant », c'est-à-dire la partie la plus emblématique du massif au niveau paysage, faune, flore et patrimoine. École est une commune très particulière, dans un très beau paysage. Le niveau de réflexion se situe sur la gestion des valeurs patrimoniales en matière de paysage ou d'urbanisme, sur l'intervention, l'organisation, l'aide qu'on peut apporter aux collectivités pour gérer le développement dans ces secteurs très préservés.



*Programmes proposés à École :  
extension du bourg, accueil  
d'équipements, espaces publics...*



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

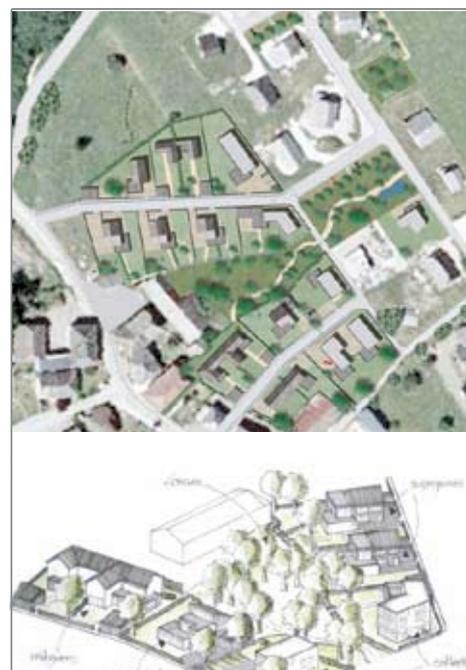
## Atelier 2006/07 : Lescheraines (Savoie)

Lescheraines est une commune du cœur des Bauges, dans « les Bauges-derrrière », plus habitées et plus sollicitées que les « Bauges-devant » car elles sont plus accessibles depuis Annecy, Aix ou Chambéry. La commune est soumise à des pressions un peu plus importantes. Lescheraines est un chef-lieu organisé en deux parties principales (la partie ancienne avec l'église, la mairie et une partie en contrebas qui s'appelle Lescheraines-le-Pont, un morceau de village construit autour d'un pont et d'un croisement de deux routes) et de nombreux hameaux. Le secteur Lescheraines-le-Pont a accueilli depuis le XIX<sup>e</sup> siècle des petits commerces, des bistrotts, la maison des artisans, une petite place avec un marché, puis plus récemment une petite zone d'activité et d'autres constructions qui ont leur légitimité, mais qui ne font pas village.

Les étudiants ont saisi la problématique de l'intervention sur un village composite, organisé en plusieurs parties. Dans le secteur de Lescheraines-le-Pont, il s'agissait d'essayer de recomposer une cohérence avec des éléments accumulés depuis presque un siècle, au travers d'un projet.



*Programmes développés à Lescheraines : plusieurs sites de développement, récréation de connexions...*



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Atelier 2007/08 : Héry-sur-Alby (Haute-Savoie)

Jean-Louis Dubois, maire d'Héry-sur-Alby, président de la Commission aménagement du Parc du Massif des Bauges

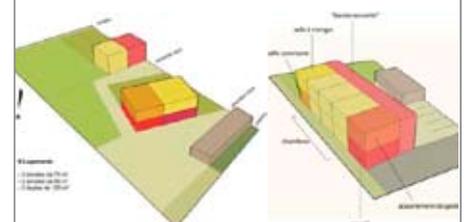
Héry-sur-Alby se trouve dans l'Albanais, à 15 kilomètres d'Aix-les-Bains et d'Annecy, sur le continuum Chambéry / Aix-les-Bains / Annecy / Annemasse / Genève. La population a doublé en dix ans. La commune est restée rurale car elle n'a pas pris le virage de l'industrie et de l'artisanat depuis des dizaines d'années. Une grande partie des terrains ne sont pas utilisables par l'agriculture à cause des pentes très fortes. Le SCOT de l'Albanais et un PLU volontariste ont permis de réduire les surfaces consommées pour l'urbanisation et d'orienter le développement de la commune vers une utilisation économe de l'espace, un recentrage de l'habitat sur le village et une densification du cœur de bourg à proximité des services publics. Une étude d'aménagement des zones AU a ensuite été menée grâce au fonds urbanisme du Parc.



Marc Verdier

La problématique principale sur laquelle les étudiants ont travaillé est l'interaction forte entre l'espace agricole, la biodiversité, le paysage et l'espace habité. Ils se sont interrogés sur la façon d'habiter la campagne tout en profitant au maximum du paysage.

Programmes développés à Héry-sur-Alby : accueil de nouveaux habitants, densification, biodiversité...



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

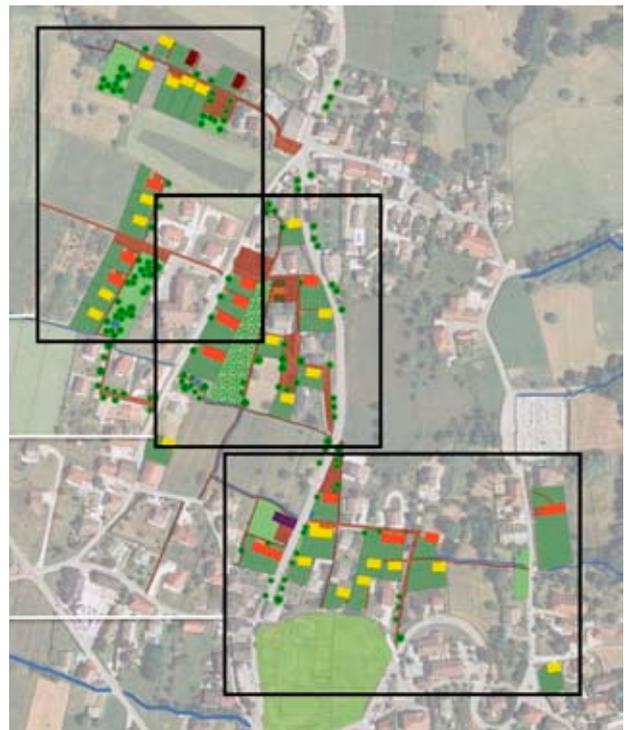


## Atelier 2008/09 : Gruffy (Haute-Savoie)

Simon Paillet

La commune de Gruffy est en révision de PLU, avec des zones AU ciblées sur le cœur du chef-lieu, avec une volonté de mettre en oeuvre une approche environnementale forte et une gestion de la ressource. Elle dispose d'une multitude d'espaces publics et est propriétaire de beaucoup de foncier. L'enjeu du travail des étudiants a été la requalification et la continuité de tous ces espaces publics, qui sont un atout extraordinaire pour la commune. L'objectif est de permettre aux gens de traverser la commune, jusqu'à la maison de la retraite située sur le bas de la commune et les écoles situées en haut.

Programmes développés à Gruffy : requalification et développement de trois secteurs, clarification des structures urbaines, recherche de typologies architecturales...



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Le regard des élus et des intervenants sur le partenariat entre le PNR du Massif des Bauges et l'ENSA de Nancy

### Une valorisation du travail des élus et des habitants

*Marie-Luce Perdrix, maire de Gruffy (Haute-Savoie)*

Pour nous, il s'agit d'une expérience très enrichissante. Nous sommes une toute nouvelle équipe municipale, qui est en train de terminer un PLU. Trois réunions publiques ont eu lieu juste avant les élections, avec 17 hectares de terrain constructibles à déclasser pour les redonner à l'agriculture, et avec des enjeux importants en matière d'urbanisme. Le fait que des étudiants de grande école s'intéressent à notre commune valorise le travail des élus, mais valorise surtout les habitants. C'est très important. Nous avons essayé de beaucoup associer les acteurs économiques de notre commune, notamment les agriculteurs parce qu'il existe un vrai enjeu sur Gruffy et les communes avoisinantes.

L'ancien maire de Gruffy avait une étude sur sa table de chevet, faite sur le village dans les années 1994 par les étudiants de Jean-François Lyon-Caen, architecte DPLG, responsable de l'équipe de recherche « Architecture Paysage Montagne » de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble. Elle a été sa bible pendant 20 ans.

Les élus ont souvent tendance à se demander ce qu'ils doivent faire et ce qu'il faut mettre en place, mais sans avoir l'analyse. Tout ce travail universitaire sur la nécessité de se poser des questions ou de remettre en cause des choses qu'on pensait vraies est essentiel, même si nous n'avons pas la réponse tout de suite. Le côté imaginaire et l'invention hors cadre, hors temps, hors pression pour la vie quotidienne est une vraie plus-value pour le territoire et pour se projeter dans l'avenir.

### Une formation des élus sur les questions d'urbanisme

*Michel Le Pavec, maire de Lescheraines (Savoie)*

J'ai bien mesuré l'importance de ces collaborations qu'on peut établir avec les étudiants et les écoles. Ce sont des gens qui vont rentrer dans le métier actif et nous avons un devoir en tant qu'anciens de leur permettre de créer de l'activité. C'est ce que je reprocherais aux entreprises qui ne font pas confiance aux jeunes.

Dans le précédent conseil municipal, j'étais adjoint, mais pas sur les questions d'urbanisme. Lors de ma première année en tant que maire, je me suis immergé dans les dossiers. Nous allons maintenant entrer dans la phase active. Nous avons intégré dans le PLU les zones de Lescheraines qui ont été

prises en exergue par les étudiants, mais nous ne pouvons pas dire aujourd'hui que nous avons tiré toute la quintessence du travail. La commune avait très peu de terrains, mais maintenant nous avons commencé à nous intéresser à la reprise en main du foncier et possédons les trois quarts d'un terrain identifié par les étudiants.

*Marie-Luce Perdrix*

Les élus sont compétents de fait, mais en général, nous ne sommes pas du tout formés sur les questions d'urbanisme. Parfois, cela peut être difficile pour un élu de dire qu'il ne sait pas ou qu'il ne comprend pas. Le fait d'apprendre avec les étudiants, parce qu'en fait nous apprenons en même temps qu'eux, est vraiment important.

### Une ouverture qui amène à se poser la question de comment construire

*Jean-Louis Dubois*

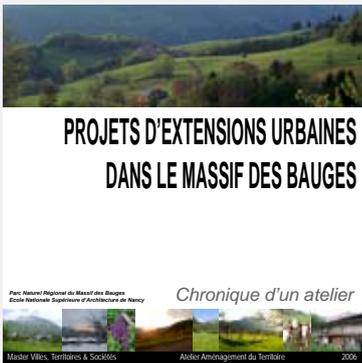
Je partage depuis quatre ans ce travail avec l'école de Nancy. À notre première élection, nous avons fait un PLU, et en 2006, Simon Paillet et Marc Verdier sont venus à Héry pour la première fois avec les étudiants pour que nous leur fassions une présentation de notre travail. Il ne s'agissait pas d'étudier l'urbanisation du village, mais d'essayer de comprendre le rôle d'un PLU. C'est à ce moment que j'ai découvert le métier d'architecte et la nécessité d'avoir une information.

Aujourd'hui, beaucoup d'élus ont une paralysie intellectuelle et n'osent pas rentrer dans l'information car ils pensent que le fait d'avoir été élus leur donne une légitimité. Il ne leur semble pas toujours nécessaire d'appréhender les problèmes d'urbanisme, car il s'agit généralement de construire, donc tout le monde est censé savoir faire. Mais aujourd'hui, nous ne sommes plus dans le « construire », mais dans le « comment construire ». Dans ma commune, nous sommes à 10 minutes d'une agglomération de 130 000 habitants avec une population qui a explosé en 10 ans. Cela a forcément des répercussions, mais nous ne nous étions jamais occupés de la façon de construire : nous continuions de distribuer les terrains.

Nous nous sommes engagés dans une démarche de PLU parce que c'était une démarche forte. Tout le conseil municipal était nouveau et nous n'y connaissions rien. L'école nous a apporté une aide considérable parce qu'elle nous a donné une méthodologie de réflexion.

# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Chroniques des ateliers et document de synthèse des quatre années de partenariat ENSAN / PNRMB



Ensuite, le travail effectivement mené par les étudiants m'a changé la vie en tant que citoyen. Voir la pertinence de ce travail, cette rigueur dans le raisonnement et cette luminosité dans la façon de regarder les choses m'a fait penser que j'étais passé à côté de quelque chose. Aujourd'hui, je ne vois plus l'architecture de la même façon.

J'accepte de recevoir les étudiants à chaque fois que l'école le demande. Il faut que les élus soient convaincus qu'il est véritablement nécessaire de s'associer avec les étudiants aujourd'hui. Nous ne pouvons pas passer à côté de ce travail-là.

Dans notre commune, nous étions partis sur des zones à urbaniser, mais le travail des étudiants nous a montré que ce n'était peut-être pas la meilleure façon de réfléchir à l'urbanisation pour les années à venir. Nous allons diffuser l'information aux habitants pour qu'ils s'approprient le projet, sinon nous courons à la catastrophe. Les documents émis et le site internet ont une très grande importance. L'architecture au sens le plus général du terme, à la fois l'urbanisme et la construction, va pouvoir entrer dans les communes auprès des habitants grâce à ce travail.

## Une inscription dans la durée pour l'école, les territoires et les futurs professionnels

Marc Verdier

Tout cela n'existerait pas si le Parc n'avait pas co-adhéré dans un premier temps à l'idée, et ensuite coopéré avec un réengagement pendant quatre ans. Cette durée est remarquable : on peut faire des ateliers ponctuels mais tenir dans la durée est d'une autre nature. Des communes frappent aujourd'hui à la porte du Parc pour demander à accueillir prochainement des étudiants. Cela montre qu'il y a une plus-value.

Pour une école c'est vraiment une chance d'avoir un territoire qui accepte ce système. Ce n'est pas innocent si cela se passe dans le Parc des Bauges. Vous avez développé dès l'origine de votre première charte un fonds d'urbanisme et une réflexion sur les enjeux d'urbanisme parce que vous êtes entouré de villes fortes et que c'est une vraie question sur notre territoire. Le président du Parc, les élus qui nous ont accueillis et Simon Paillet ont complètement adhéré depuis le début.

Le Parc aura participé à la formation de professionnels et sur ces territoires-là, il pourra y avoir des jeunes architectes, des jeunes professionnels et des jeunes paysagistes qui auront compris la spécificité d'un territoire comme celui-ci, les enjeux de protection et de paysage, mais aussi de développement, d'économie... C'est toute cette matière qui fait qu'à un moment donné, un territoire fonctionne et vit.

Il y a de l'énergie donnée des deux côtés, et il y a de l'énergie reçue.

# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## CHAPITRE 2 - Le SCOT Sud Gard, l'Agence d'urbanisme et de développement des régions nîmoise et alésienne, l'École d'architecture et l'Université de géographie Paul-Valéry de Montpellier

Intégrer des étudiants dans la mise en œuvre d'un SCOT



### Faire intervenir les étudiants en appui d'un SCOT en construction

*Isabel Girault, directrice de l'Agence d'urbanisme et de développement des régions nîmoise et alésienne*

L'expérience que nous avons conduite porte sur le territoire du SCOT Sud du Gard, composé de 75 communes avec des territoires et des paysages extrêmement différents, dont le pôle centre qu'est Nîmes. A l'intérieur de cette mosaïque de paysages, les élus ont eu besoin de se retrouver autour d'entités particulières.

Dans le cadre de l'élaboration du SCOT pour lequel l'agence d'urbanisme a travaillé pendant trois ans, nous avons eu l'occasion de réfléchir avec certaines entités territoriales cohérentes (des EPCI ou des territoires cohérents géographiquement portant sur différents EPCI) sur l'application des préconisations du SCOT, car certaines orientations paraissaient parfois un peu générales.

Avec Laurent Duport et son associé Nicolas Crégut de l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Montpellier, ainsi qu'avec d'autres enseignants de l'Université de géographie Paul-Valéry à Montpellier, nous avons eu l'idée de monter un atelier d'expériences de greffe urbaine, pour faire travailler les étudiants sur la manière dont nous pouvions intervenir dans un territoire pour prolonger et étendre les usages dans le cadre des prescriptions du SCOT.

### Décloisonner et faire intervenir deux formations

Dans un des territoires du SCOT, nous avons pu faire intervenir deux types de formation afin de les décloisonner.

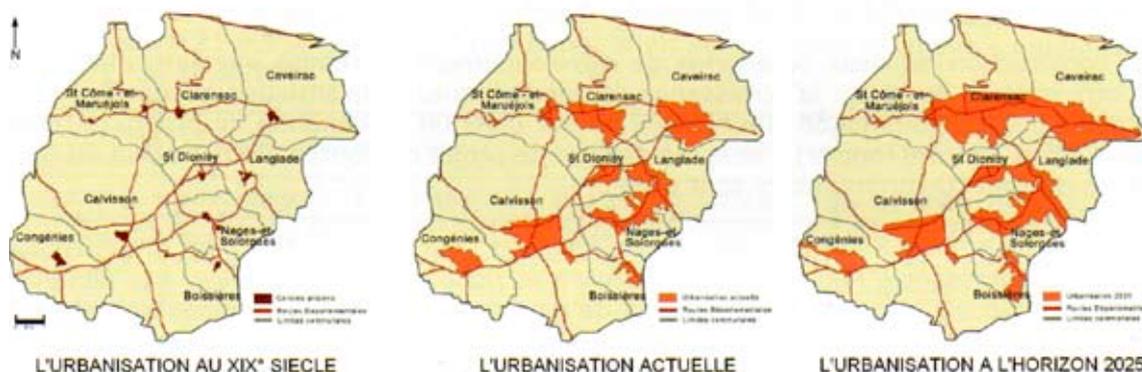
Nous avons des pratiques professionnelles parfois extrêmement éloignées. Les géographes ont une capacité d'analyse très approfondie, mais ils ont du mal à passer le cap du projet dans l'espace. A contrario, les architectes sont plutôt en retrait sur l'aspect analytique et vont parfois un peu rapidement vers le projet sans toujours remettre en question les fondamentaux, les objectifs ou le questionnement des élus. Ils n'ont pas toujours ce regard sur la problématique de l'aménagement du territoire dans toutes ses composantes.

### Développer un sentiment communautaire autour d'une entité paysagère cohérente

Le premier atelier que nous avons lancé porte sur le territoire de la Vaunage et a fait l'objet d'une publication.

Ce territoire inclus dans le périmètre du SCOT se trouve entre Nîmes et Montpellier. Il est donc fortement soumis à la pression urbaine de chacune de ces villes, depuis très longtemps. Nous nous sommes interrogés sur la façon de supporter une urbanisation galopante sans dénaturer complètement les paysages. Les élus étaient conscients de cette qualité paysagère, tant pour l'attractivité du territoire que pour son économie.

Extraits du SCOT



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Vaunage comprend neuf communes et est à cheval sur trois EPCI. Il s'agit d'une entité paysagère et d'un territoire cohérent, éclaté d'un point de vue administratif. L'objectif était alors de faire de l'inter-intercommunalité et d'arriver à faire travailler ensemble des élus qui, de par leur compétence et leur territoire administratif, n'étaient pas nécessairement amenés à discuter ensemble. Un des enjeux forts était de développer l'esprit intercommunautaire.

## Préserver un territoire de la périurbanisation et de ses effets pervers

Le deuxième territoire sur lequel nous sommes intervenus est le celui de la communauté de communes Leins-Gardonnenque, au nord du SCOT Sud du Gard.

C'est un territoire relativement préservé entre Alès et Nîmes, mais avec un fort mitage à ses franges. L'enjeu portait donc sur le devenir de ce territoire, sachant que la périurbanisation et l'éparpillement s'accroissent depuis 1999. Entre 2000 et 2005, les prix ont été multipliés par cinq, ce qui pose des problèmes sociaux.

En 2006, l'Institut d'aménagement d'Aix/Marseille est intervenu sur le champ de l'urbanisme et de l'aménagement avec un groupe de cinq étudiants de 4e / 5e année. Ils ont questionné les objectifs des communes et ont développé un véritable projet de territoire.

Ils ont travaillé sur un des enjeux du SCOT : recentrer le développement dans les pôles urbains, en le rattachant à la question du transport, des nœuds d'échange et des portes que constituent les gares. Les étudiants ont travaillé avec les élus en procédant d'abord à un diagnostic très fouillé qui mettait l'accent sur la mutation et le mitage du territoire, et sur les impacts prévisibles des portes routières. Ce territoire était desservi jusque récemment par une nationale classique. Il y a peu, une voie express a complètement renversé le système de portes, puisque nous descendons de la voie express par l'intermédiaire d'un unique échangeur.

Il s'agissait de mesurer l'impact de cette modification de l'entrée dans le territoire. Par ailleurs, le territoire de Leins-Gardonnenque est desservi par plusieurs gares. Les étudiants ont donc travaillé sur les possibilités de recentrer l'urbanisation autour des gares de façon à leur donner du poids et à juguler l'éparpillement de la construction.

Ils ont travaillé par scénarios. Un premier scénario « au fil de l'eau » était celui de référence, avec les conséquences d'un laisser-faire du mitage du territoire. Le second scénario s'appuyait sur la richesse du cadre de vie, qui fonde l'attractivité du territoire, et qu'il faut préserver. Dans cette hypothèse, le potentiel en matière de développement touristique paraissait plus porteur de développement que l'accueil de nouveaux habitants, de structures économiques ou d'entreprises industrielles, sachant que les entreprises viendraient avec la pression urbaine de Nîmes et d'Alès. Pour préserver cette richesse, il fallait essentiellement travailler sur la maîtrise de l'urbanisation, notamment en recentrant le développement urbain autour des sites bien desservis (gares...).

## Travailler avec des scénarios d'évolution du territoire

Suite au travail mené avec l'Institut d'aménagement d'Aix/Marseille, une collaboration avec l'École d'architecture de Montpellier s'est engagée avec Laurent Duport pour faire intervenir des étudiants sur la question de la greffe urbaine, en prenant le cas de certains villages sur des problématiques issues du SCOT.

Extrait de travail d'étudiants sur les greffes urbaines en Leins-Gardonnenque, village de Saint-Génies-de-Malgoires : développement autour de la gare, de l'extension urbaine à l'échelle architecturale



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ce travail a concerné deux sites. Le premier a porté sur la commune de Saint-Géniès de Malgoirès, le chef-lieu du territoire de Leins-Gardonnenque, avec 1200 habitants et une gare à proximité du centre. L'agence d'urbanisme avait réalisé un travail préparatoire sur les gares, qui a permis de repérer les espaces disponibles dans un périmètre de 500 mètres.

Il a également servi à alimenter la réflexion des étudiants et à proposer des documents supports. À partir de ce potentiel de densification, les étudiants devaient faire des propositions sur l'évolution

du village en tenant compte des éléments liés à la mobilité, notamment les différents pôles générateurs de trafic à la gare, etc.

Le second site d'exercice de greffe urbaine était le territoire de Fons-Saint-Mamert, qui dispose d'une gare assez éloignée du centre. C'est un village plus contraint, traversé par une zone inondable totalement inconstructible. L'exercice cherchait à mieux relier le centre de Fons à la gare et à conforter le quartier de la gare.

## Les apports mutuels pour les étudiants et le territoire

### Des étudiants architectes confrontés à la réalité du terrain

*Laurent Duport, architecte enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier (ENSAM)*

Nous en sommes à la troisième année d'expérience. Le bénéfice est de plusieurs ordres. Des populations complètement différentes ont pu travailler ensemble, à savoir des élus et des étudiants d'écoles d'architecture, alors qu'ils n'auraient peut-être jamais eu l'occasion de se rencontrer.

Ce sont des étudiants jeunes (de 2<sup>e</sup> année) qui sont intervenus. Ils n'avaient pratiquement pas de bagage culturel, architectural et encore moins urbain, mais une très bonne écoute et une approche ouverte. Ils entretiennent un rapport presque naïf avec des élus qui ont une stature et sont aguerris aux questions politiques et territoriales.

Ensuite, il s'agissait de pouvoir expliciter une problématique, d'avoir un programme, des limites foncières et surtout des limites d'intervention, ainsi qu'un certain nombre de contraintes urbaines réglementaires, telles que celles données par

le SCOT et les PLU des communes concernées. L'implication était immédiate avec une immersion dans les communes autour de cas très concrets, sur des problématiques de gare et de liaison avec le centre.

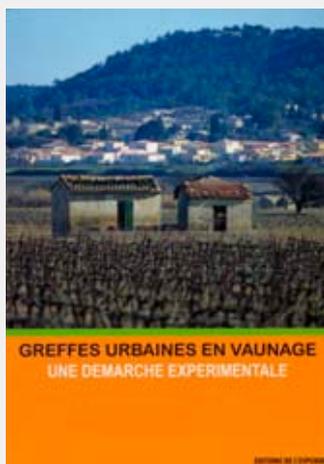
Le troisième point, sans doute le plus important pédagogiquement, était de pouvoir restituer les travaux, les propositions et les idées à travers plusieurs séances qui ont scandé le temps pédagogique consacré à l'expérience. Nous avons également eu la chance de pouvoir restituer l'expérience de la greffe urbaine dans la Vaunage sous forme d'une publication.

Tout cela a permis de faire émerger des questionnements plutôt que de proposer des solutions immédiatement applicables. Avec les étudiants en architecture, nous avons mené deux démarches : les immerger dans les territoires et les faire travailler directement sur des typologies d'habitat.



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Publication élaborée suite aux ateliers



Dans un premier temps, sur trois à quatre semaines, ils ont étudié des maisons remarquables d'architectes et ont visité le quartier du Weissenhof à Stuttgart (Allemagne), qui a fait l'objet d'une analyse. Ils partaient donc avec un petit bagage d'un point de vue strictement architectural. Ensuite, ils ont travaillé sur des typologies de maison. La question n'était pas stylistique, mais portait sur l'organisation de logements à trois, quatre ou cinq pièces, qui pourraient ensuite se positionner dans les différents sites repérés, en lien avec les gares. Il y a également eu un travail sur des échelles différentes et imbriquées : ils se sont aussi bien intéressés à la question de la typologie, de la volumétrie qu'à celle de la rue, du rapport à la parcelle.

C'était un travail extrêmement enrichissant pour des étudiants qui entrent dans un processus dont ils ne connaissent pas les fondamentaux.

## Une occasion de débats avec les élus

*Isabel Girault*

La question des typologies a permis d'aborder avec les élus des débats sur la forme urbaine et sur l'écriture architecturale. Par exemple dans la Vaunage, nous avons eu des discussions sur la pertinence d'imposer des toits en tuiles dans un territoire fait de pierres et de tuiles romaines. Il est tout à fait intéressant de pouvoir débattre de ces sujets, de pouvoir jauger les différents arguments et de dire qu'une écriture contemporaine n'entre pas nécessairement en rupture avec l'écriture locale.

*Laurent Duport*

Évidemment, ce sujet renvoie à la question de la toiture. Le risque d'inondation est très grand dans la région. Nous avons donc abordé les toitures à rétention d'eau, végétalisées. Le développement durable est aussi arrivé par cette entrée de la typologie architecturale.

# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## CHAPITRE 3 - La commune de Miribel-Lanchâtre et l'École d'architecture de Grenoble

### Une intervention étudiante très en amont du projet



#### Un territoire qui souhaite maîtriser son développement

*Marcel Ruchon, architecte urbaniste Les pressés de la cité, maître d'œuvre du lotissement Le Pré Tarachou, enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne*

Miribel-Lanchâtre se situe à une demi-heure de route de Grenoble, en lisière du Parc naturel régional du Vercors, à 700 mètres d'altitude, avec une architecture et une mise en valeur du territoire très typés. C'est une commune à dominante rurale avec 350 habitants, une agriculture en déprise, une pression urbaine qui s'accroît, des terrains disponibles pour la construction... Tous les éléments étaient là pour tendre vers un village-dortoir agréable et un mitage du territoire.

En 1994, la commune a acquis un terrain d'un hectare, décentré par rapport au bourg, le pré Tarachou, avec la volonté politique de développer le village sur un mode soutenable et d'éviter le village-dortoir. Il s'agissait de définir les principes et les intentions du projet.

Des étudiants de l'École d'architecture de Grenoble sont intervenus par le biais du Studio Architecture Paysage Montagne sous la responsabilité de Jean-François Lyon-Caen, en 1994. Le projet urbain et architectural s'est réalisé à la fin des années 1990. Nous étions donc bien avant la grande déferlante du développement durable, du Grenelle de l'environnement, des éco-quartiers, éco-hameaux, éco-lotissements... Le projet et l'approche avec les étudiants se sont construits sur des convictions, des pratiques, des recherches, des découvertes, des

inventions hors cadre.

Ensuite, le CAUE 38 est intervenu, dans le rôle traditionnel, intéressant et sérieux de formalisation d'une demande, puis des professionnels ont été mobilisés pour les missions d'étude de définition, de dossier de lotissement, etc.

#### Mettre les étudiants en situation dans le territoire

À travers l'atelier de terrain, l'objectif a été de mettre les étudiants architectes en situation et en relation avec un territoire. Ils se trouvent dans la même situation que le maître d'ouvrage qui doit gérer un territoire, avoir conscience de certains enjeux, mais n'a pas nécessairement les outils de lecture d'analyse et de projet puisque ce n'est pas son métier. Les réalités économiques et financières sont difficiles à intégrer dans une démarche pédagogique. Le travail se fait alors dans une position intermédiaire, nécessairement différente de celle du professionnel qui prendra pied dans le territoire avec un contrat et des obligations de résultat.

Les étudiants ont mené des approches en plan masse, à grande échelle avec la question de la rue, de la position de la voiture, de la continuité urbaine, de la discontinuité. Ils ont aussi travaillé sur l'architecture avec des propositions.

*Outils de travail et de communication proposés par les étudiants : maquette d'étude et croquis*



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Une opportunité de débat public et de démocratie locale

Le travail des étudiants a été montré à la population, traditionnellement très concernée par les affaires locales. Il y a eu des retours et des réactions assez vives, avec une confrontation critique entre les habitants et les étudiants.

Il est assez difficile a posteriori d'extraire dans le contenu du projet réalisé les germes du travail d'étudiants. Nous sommes vraiment dans la mise en projet d'un territoire, avec des intentions et une connaissance de ce vers quoi on ne veut pas aller. Ensuite il faut faire le projet.

Le lotissement du Pré Tarachou se décline dans toutes les composantes du développement durable, notamment la notion sociale et culturelle puisque tout a été monté et mené en concertation continue avec les habitants, à toutes les phases du projet. De ce point de vue, on a hérité de cette mise en débat de l'idée du projet initié par les étudiants de l'école.

## Gouvernance et communication, deux apports spécifiques de l'intervention des étudiants dans un territoire

### Un travail spécifique sur la communication et la représentation du projet

Le lotissement du Pré Tarachou est un lotissement communal comprenant une dizaine de lots, avec une mixité de fonctions : des parcelles dédiées à l'activité économique, au logement social, à l'accession libre, et un terrain réservé à des usages non déterminés. Il est important de prendre en compte les besoins à venir non identifiés au moment de la conception du projet. Cela implique de proposer des scénarios de formes urbaines et de compositions expliqués et mis en débat.

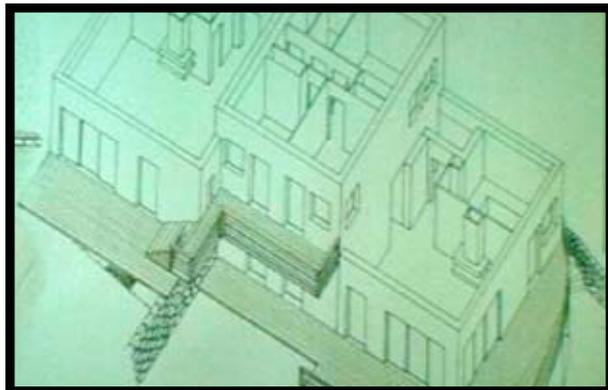
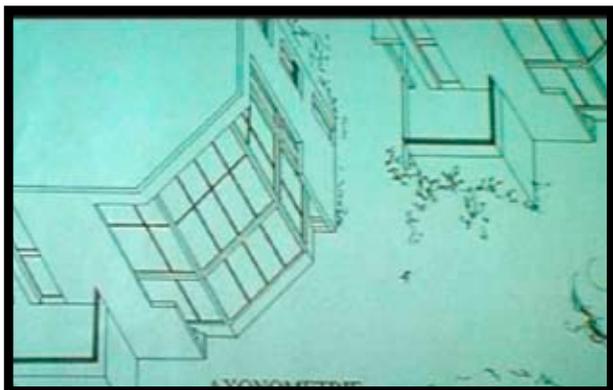
Il est alors essentiel de travailler avec des formes de représentation et d'évaluation appropriables par des non-spécialistes. La représentation n'est pas seulement une affaire d'expert, mais doit servir à la communication. Pédagogiquement, du point de vue de l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme dans les écoles, c'est un élément à prendre en compte.

### L'intervention d'étudiants comme outil de gouvernance locale

Un des grands champs d'investigation que soulève l'intervention des étudiants dans les territoires ruraux est la notion de gouvernance de projet. En tant qu'enseignant, on doit former les acteurs ; ces expériences sur le terrain nous amènent également à interroger la question du jeu d'acteurs au sein de la société.

Les territoires accueillent avec beaucoup de sympathie des étudiants, des initiatives universitaires, des démarches préprofessionnelles puisqu'il y a de la fraîcheur et de la candeur. Leur intervention permet de dédramatiser certaines questions. Lors de réunions publiques et de moments de concertations, la question de la densité est par exemple un sujet très difficile à aborder sans heurt. Ce même thème abordé par des étudiants peut permettre d'aller plus loin et d'émettre des hypothèses. Il y a alors une dénormalisation des enjeux, intéressante à explorer stratégiquement.

*Outils de travail et de communication proposés par les étudiants : dessin et axonométrie*



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ce type d'intervention permet d'interroger des enjeux très sérieux et fondamentaux et de les pousser de manière efficace pour préparer un terrain de projet, soulever des questions auprès des élus qui devront ensuite poser des actes.

De nombreux sujets sont directement reliés à cette approche : la citoyenneté, l'interculturalité (c'est-à-dire travailler avec d'autres experts), la coproduction d'un projet (se défaire de la figure centrale du concepteur), la confrontation par la concertation, la dimension politique d'un projet de territoire, le travail de la question (et pas seulement de la solution), le rôle de passeur entre la lecture d'un contexte et sa mise en projet, le jeu entre la candeur et les responsabilités...



*Le lotissement communal du Pré Tarachou : mixités fonctionnelles, sociales et typologiques, espaces publics, matériaux locaux...*



*Le site d'implantation du projet*



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## CHAPITRE 4 - Quinze ans d'intervention de l'École d'architecture de Lyon dans les territoires



### Développer le regard et l'expertise territoriale

#### Une intervention de l'école sur l'expertise territoriale et la gouvernance

*Jean-Yves Quay, architecte, enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon*

C'est une expérience vieille d'une quinzaine d'années, qui a évolué avec la réforme du passage des études architecturales dans le système universitaire licence, master et doctorat. L'école a ouvert en première année de master quatre options thématiques, dont une sur l'expertise territoriale et le mode de gouvernance.

Cette option a quatre ambitions : mettre des étudiants en situation ; faire estimer les paysages d'aujourd'hui et aider à comprendre la naissance, le développement et la mutation des territoires ; faire la part entre les paysages hérités et les paysages en construction, entre les patrimoines et les projets contemporains ; mettre en évidence le rapport avec le politique et montrer les autres préoccupations des territoires.

#### Apprendre à regarder les espaces sur lesquels on doit travailler

Je me suis rendu compte que les architectes n'avaient pas forcément la bonne démarche pour aborder l'échelle des communes rurales petit à petit englobées par la grande ville. Au début, il était assez facile d'accuser les promoteurs et les lotisseurs de ne pas voir les lieux où ils construisaient, mais ce n'est pas si simple. Il me semblait impératif de former des étudiants pour qu'ils aient un diplôme qui leur donne l'aptitude du regard, c'est-à-dire qu'ils sachent prendre le temps pour regarder ce qu'ils ont à travailler.

L'option proposée n'a pas vocation à faire du projet. Elle s'intéresse essentiellement à la prise en compte d'un territoire et au travail d'analyse.

#### Prendre le temps de l'expertise

Deux semaines sont bloquées sur l'année à deux mois d'intervalle, entièrement consacrées à l'option pour faire ce travail d'expertise. Nous avons voulu introduire la notion du temps, qui nous fait toujours un peu défaut quand nous travaillons de façon active.

Les étudiants sont en situation sur le territoire, avec comme objectif de mener une analyse complètement ouverte, sans méthodologie imposée. Le travail est donc à la fois sensible et esthétique.

#### Dresser un inventaire des problématiques et des questionnements du territoire

Tout part du travail de rencontre avec le site et les acteurs, les gens qui travaillent sur ces territoires et qui y vivent. Ces échanges permettent de regrouper un maximum d'informations avec différents outils : croquis, photos, enregistrements.

Tout n'est pas toujours visible sur le territoire. Il faut alors chercher l'information ailleurs et s'organiser pour la trouver. Nous passons ensuite de la réflexion à l'action et à l'interprétation. À la fin de la semaine, les étudiants sont en mesure de dresser un inventaire des problématiques et des questionnements, qui est soumis aux élus pour avoir un retour et un échange sur les pistes sur lesquelles nous avons envie de travailler.



*Analyse du paysage de Saint-Just-en-Chevalet par un étudiant : représentation d'un village en terrasse*

# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Une évolution de l'atelier liée à l'échelle des territoires

### Un démarrage par les greffes urbaines

L'option a démarré en 1993, avec des étudiants de troisième année.

Nous avons démarré avec la commune de Solaize (Rhône) dans le Grand Lyon. C'était un village oublié par l'urbanisation de la vallée, dans lequel des lotissements assez éloignés du centre commençaient à se développer. Le maire a posé la question de la greffe urbaine et nous avons travaillé avec les étudiants pendant trois ans sur ce sujet.

Ces projets que nous faisons avec les élus leur apportaient beaucoup d'air. Une promotion entière intervenait, cela représente environ 80 projets d'extension du village qui arrivaient sur le bureau du maire. Généralement, le nombre de pistes ouvertes créait un vent de panique.

### S'intéresser à une autre échelle d'intervention

À un moment donné, nous nous sommes dit qu'il fallait trouver des lieux plus faciles à comprendre, avec moins de pression et moins sous le regard dur des constructeurs : des lieux où l'on pourrait avoir plus de temps pour essayer de comprendre les enjeux de paysage et en fin de compte, les enjeux d'installation humaine sur ces territoires.

Nous avons alors travaillé pendant deux ans sur le Val d'Ozon, entre l'agglomération lyonnaise et le pays viennois, avec des infrastructures de taille internationale. Ensuite, les étudiants ont été emmenés pendant deux années en vallée du Rhône, entre Givors et Lyon sur la question de la métropolisation.

Ces expériences ont montré l'intérêt d'envisager la vallée du Rhône dans le sens est-ouest, qui révèle un autre paysage passionnant. Il y a une rive bourgeoise et une rive aristocratique, avec deux cultures et deux agricultures. Nous avons sous les yeux ce palimpseste, avec les couches de paysages et d'usages très différents.

### Aborder la question de la ruralité

Il était compliqué pour les étudiants d'envisager la complexité de ces territoires, entre paysages exceptionnels et pression urbaine, dans une durée de deux semaines. Nous nous sommes alors recentrés sur l'échelle du village rural.

La dernière expérience que nous avons menée s'est faite dans la commune de Saint-Just-en-Chevalet (Loire), à quarante kilomètres de Roanne, quatre-vingts kilomètres de Saint-Étienne et cent vingt kilomètres de Lyon. La préoccupation principale était liée à la création d'un barreau autoroutier, qui allait avoir des incidences sur l'attractivité résidentielle de la commune vis-à-vis de Lyon. Le paysage de la commune se fermait, les grandes vues disparaissaient, l'agriculture était en récession mais l'exploitation forestière se développait. Nous avons travaillé sur la constitution et la construction de ce paysage.

Nous avons essayé de montrer aux élus les potentialités de leur localité et la façon dont les espaces ont été produits. Nous leur avons posé la question de l'urbanité du local par rapport à l'habitat traditionnel rural.

### Une rencontre bénéfique pour les élus et les étudiants

Les étudiants apportent aux élus une masse d'informations, la commande est très libre et les élus leur laissent la parole ouverte. Il se dit évidemment énormément de choses, y compris des réflexions qu'un professionnel ne mettrait peut-être pas en place.

Le contact avec des décideurs est extrêmement intéressant pour les étudiants, avec une autre écoute et des messages qui passent auprès des élus.

*Analyse du territoire par les étudiants : approche sensible mettant en avant les forêts denses, les champs, la ville diffuse, les industries lourdes à Saint-Just-en-Chevalet*



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## CHAPITRE 5 - Le Parc des Monts d'Ardèche et des écoles d'architecture, de paysage et polytechnique



### Un territoire ouvert à l'accueil d'étudiants d'origines diverses

*Lorraine Chenot, élue et membre du bureau du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche*

Nous avons accueilli plusieurs groupes d'étudiants dans la zone sud de l'Ardèche en 2008 : des architectes de l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne et des paysagistes de l'École nationale supérieure des paysages de Versailles dans le cadre d'un atelier Grand territoire rural animé par Gilles Clément. Très récemment, nous avons accueilli des étudiants de l'École nationale polytechnique fédérale de Lausanne.

Ces trois expériences sont absolument passionnantes à plusieurs titres. Tout d'abord, les étudiants sont venus hors de la période touristique. Les deux vallées concernées, la Beaume et la Drobie, ont été sillonnées par des étudiants, dans des lieux où il n'y a pas beaucoup de jeunes en hiver.

D'autre part, les temps de restitution ont été à chaque fois ouverts, avec un dialogue entre les habitants, les élus, les acteurs du territoire, les étudiants et les enseignants. Les temps d'observation et de rencontre entre les étudiants qui se promènent sur le territoire et des habitants ou des acteurs du terrain sont très riches et font avancer effectivement les réflexions.

Enfin, les étudiants arrivent à aborder des questions encore très difficiles à poser sur le territoire, par exemple la densité.

### Une approche avec différentes disciplines

L'intervention d'étudiants ouvre énormément le champ de réflexion. Au niveau du Parc, nous voulons essayer de formaliser de façon plus explicite et dans la durée, ces idées de travail et de notion de territoire d'enseignement. Les parcs offrent une grande diversité, avec une richesse potentielle par rapport à une pédagogie.

Avec l'école polytechnique de Lausanne, nous nous sommes rendus compte que ce n'était pas une discipline qui intervenait, mais des étudiants en environnement, en architecture et en génie civil, donc des enseignants de différentes disciplines. Cette transversalité était quelque chose de très important.

La vallée de la Beaume



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## CHAPITRE 6 - La commune de Faucogney-et-la-Mer, le Parc des Ballons des Vosges et l'École de la nature et du paysage de Blois



### De la matière grise pour nourrir la réflexion sur le PLU

#### Un bourg rural avec une histoire riche et complexe

*Laurent Seguin, maire de Faucogney-et-la-Mer, président de la communauté de communes des Mille Étangs, vice-président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, vice-président du conseil général en charge de l'environnement*

Faucogney-et-la-mer est une commune qui comptait 1600 habitants dans les années 1800/1815. Aujourd'hui, cette population est tombée à 600 habitants. Faucogney-et-la-Mer est une anti-cité dortoir : nous avons un effectif très faible la nuit, mais nous accueillons des élèves venant de nombreuses autres communes, nous avons des entreprises importantes et notre population dépasse 1000 habitants dans la journée.

Faucogney est une cité fortifiée d'origine médiévale, située dans le Parc des Ballons des Vosges, dans une vallée glaciaire, avec un verrou sur lequel se trouvait le château. La commune est devenue une place forte importante aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Jusqu'en 1674, la Franche-Comté était espagnole et Faucogney fut le dernier bastion espagnol à résister aux troupes de Louis XIV, ce qui a occasionné d'importantes destructions. Les traces du bourg ancien sont encore visibles, avec des rues sinueuses qui correspondent aux contours des fossés.

Il nous reste quelques vestiges et éléments de patrimoine, autour desquels nous avons mis en place un circuit historique.

La vallée s'est industrialisée et garde cette dynamique actuellement. Le bourg a un aspect urbain et une densité importante avec les maisons alignées et une rue commerçante.

La Mer est un hameau du Plateau des mille Étangs à cinq kilomètres du bourg, rattaché à Faucogney il y a un peu plus d'un siècle. Sur la seule commune de Faucogney-et-la-Mer, nous comptons entre 100 et 150 étangs. Ce sont des étangs acides avec des tourbières, qui ont une richesse patrimoniale importante.

#### De nombreux projets de développement de la commune

Avant le PLU actuel, la commune a été dotée de deux MARNU successifs, avec une application simple du règlement national d'urbanisme. Nous avons une ZAC et quelques parcelles constructibles. La commune a lancé il y a quelques années un projet de lotissement de type « tablette de chocolat », dont nous sommes moins fiers aujourd'hui. Il n'y avait pas de véritable projet et la notion de

Le village de Faucogney-et-la-Mer



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

développement durable n'était pas forcément entrée dans les mœurs.

Nous souhaitons accueillir de nouvelles familles car nombreux sont ceux qui viennent d'ailleurs pour travailler à Faucogney. Faute de terrains constructibles, beaucoup de ces familles ont décidé de construire ailleurs, c'est un peu dommage parce qu'ils doivent faire le déplacement domicile-travail.

Nous voulons également améliorer les services à la population, notamment l'accueil périscolaire et extrascolaire. Nous avons l'idée d'un projet de foyer-logement pour des personnes âgées non médicalisées, avec des pièces communes pour qu'elles puissent se retrouver et des espaces pour les soins. Nous souhaitons aussi soutenir les petits commerçants et artisans, essayer de maintenir et de diversifier l'activité industrielle existante.

Nous avons lancé parallèlement à l'opération PLU une OPAH sur les propriétés du bourg ancien. En accompagnement des aides du conseil général, nous avons apporté des subventions sur les rénovations de façade, sur les logements locatifs et pour les propriétaires occupants.

## D'un projet de carte communale vers un PLU

Nous souhaitons nous doter d'un document d'urbanisme et pensions faire une carte communale pour des raisons financières, le PLU étant beaucoup plus cher.

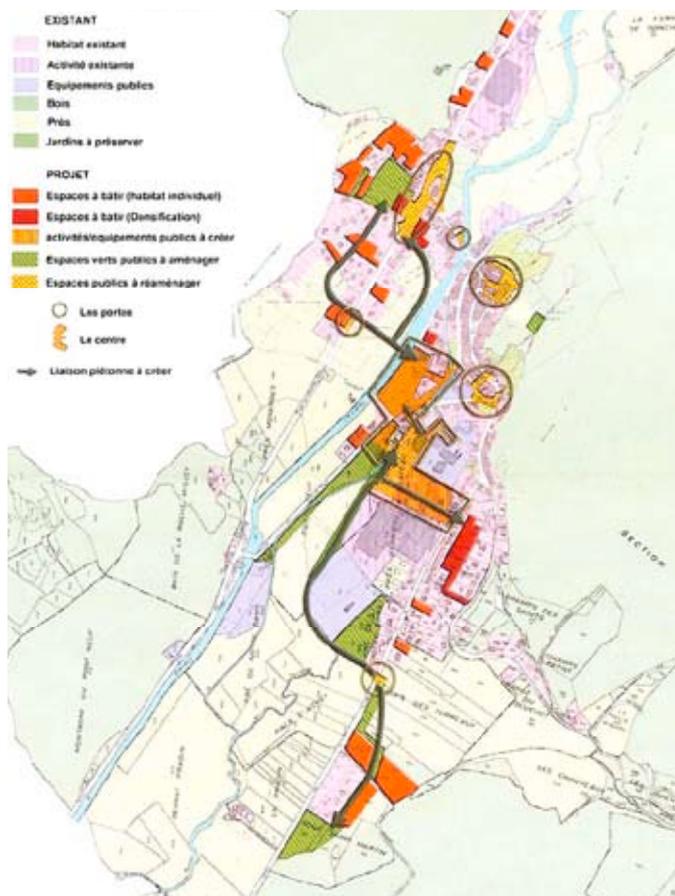
Nous avons travaillé avec le Parc, qui nous a convaincus d'être plus ambitieux et de nous tourner vers un PLU. Nous nous sommes effectivement rapidement rendu compte qu'il nous fallait un document d'urbanisme plus abouti, opposable aux tiers, qui tienne compte et respecte ce qui fait notre territoire et qui adopte une démarche de développement durable. Il fallait permettre un développement équilibré de notre commune et une densification du bourg ancien, notamment en construisant certaines de nos dents creuses et en préservant celles qui ont un intérêt patrimonial et architectural, et qui ouvrent sur des vues dégagées vers les plus belles bâtisses du centre du bourg.

## Des étudiants en contact rapproché avec les habitants et les élus

Le président du Parc des Ballons des Vosges, Philippe Girardin, m'a parlé de la démarche menée dans la commune de Lapoutroie une ou deux années auparavant, et a proposé de la reconduire sur Faucogney avec les étudiants paysagistes de l'école de Blois.

En juin 2005, les étudiants ont investi le cœur du village. Ils ont rencontré les gens et discuté avec eux, ils ont fait plusieurs centaines de photographies, et nous ont ouvert les yeux sur des choses que nous, habitants du village, ne voyions plus forcément. En octobre, une seconde visite a permis une discussion avec les élus pendant trois heures. Entre temps, nous avions échangé par mail des séries de questions/réponses très intéressantes. Cela nous a vraiment démontré les motivations des étudiants pour ce projet. Finalement, la curiosité était assez communicative et nous nous sommes vite pris au jeu, avec un foisonnement de matière grise.

Élaboration du PLU : scénario pour le centre bourg



Les étudiants paysagistes sur le terrain



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Un lien immédiat entre l'élaboration du PLU et le travail des étudiants

Lorsque nous avons choisi de recruter un bureau d'études, nous lui avons proposé de s'inspirer du travail des étudiants, notamment du diagnostic complet du territoire qu'ils avaient réalisé. Le document qu'ils nous ont restitué fait 200 pages et est largement illustré. Il traite de toutes les problématiques que l'on peut rencontrer, de l'histoire, de l'environnement, des réseaux, des fossés et des zones humides... S'inscrire dans la continuité de ce travail faisait partie du cahier des charges.

Avec la DDE, le bureau d'étude chargé de l'élaboration du PLU (l'Atelier du Triangle à Mâcon) et le Parc des Ballons des Vosges, nous avons assisté au rendu des étudiants à Blois. Les murs étaient tapissés de planches qui concernaient la commune de Faucogney. Quand je suis arrivé, ça m'a fait chaud au cœur de voir cela.

Les étudiants ont remis des carnets de voyage. Chacun a pu réfléchir à des projets. Nous les avons laissés travailler de façon très libre, sans tenir compte des contraintes urbanistiques, réglementaires ou économiques. Ça a été très riche, avec une diversité de productions. Ils nous ont donné des exemples pour réfléchir aux extensions urbaines, à des aménagements d'espaces publics... Il y a plein d'idées à puiser sur les différents projets.

Les étudiants nous ont également laissé une maquette de la commune avec des courbes de niveau en 3D et une exposition photo.

Les atouts ont été soulignés, mais aussi les handicaps. Nous avons accepté cela plus facilement de la part d'étudiants que de certaines autres personnes. C'était vraiment un travail complet, pas uniquement fait pour nous faire plaisir.

## Des applications dans les réalisations communales

Nous avons inscrit l'organisation que nous souhaiterions pour le village dans le PADD et le PLU. L'extension urbaine, dont la première tranche est actuellement déconnectée du bourg, se développera avec des critères HOE : il n'y aura plus de réseau d'eaux pluviales enterré, une partie sera réservée à du locatif, une autre à l'accession libre pour encourager une certaine mixité, les constructions seront orientées de façon à exploiter au maximum les énergies, notamment solaires (contrairement à ce que demandait le SDAP, qui jusqu'à maintenant imposait une orientation par rapport à la voie principale)... Nous souhaitons aussi connecter l'extension avec le bourg par des voies piétonnes et cyclables, de façon à créer une nouvelle zone de centralité.

Il faudrait aussi reconnecter les quartiers nord avec des voies cyclables et piétonnes, et pourquoi pas une passerelle sur la rivière Le Breuchin pour accéder plus rapidement à cet espace central.

## Le financement des interventions des étudiants

Un diagnostic comme celui qu'ont réalisé les étudiants représente beaucoup de travail et de temps de leur part. Il a nécessité des déplacements importants. Tout cela a un coût.

Nous avons obtenu 80 % de subvention de la part de l'État (en DGD, dotation générale de décentralisation) et de la Région Franche-Comté via des crédits attribués au Parc.



Les carnets de voyage des étudiants : des approches et des regards différents





# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Après ce diagnostic très court, scientifique, assez rationnel, très découpé et finalement assez bien conduit, nous avons procédé à une seconde partie qui a consisté à faire un travail de recherche par le biais de projets. Il s'agissait d'amener des images et de donner du sens à cette recherche. Chacun des élèves a eu un temps pour réfléchir et mener sa vision, compte tenu des problématiques qui avaient été énoncées, et des aménagements possibles de la commune.

## De nombreuses institutions impliquées

J'avais une casquette d'enseignant en deuxième année avec les étudiants, et j'étais également en

mission de paysagiste-conseil en Haute-Saône. Cela a permis de rapprocher toutes les instances et d'aborder ce sujet dans des conditions assez exceptionnelles puisque tout le monde était partie prenante. Cela a été très fructueux.

L'ensemble de la démarche a fait l'objet d'une présentation publique où les habitants de la commune ont été invités à découvrir ces travaux. Le fait de produire des images était important pour pouvoir sensibiliser l'opinion et surtout démontrer le champ des possibles. Une fois que notre travail a été rendu, le jeu s'est fait entre la commune, le bureau d'études et les institutions.

## Des travaux de communication qui restent d'actualité dans un temps long

### Faire intervenir les étudiants en amont de projets de PLU

*Frédéric Monin, architecte urbaniste au Parc naturel régional des Ballons des Vosges*

Au niveau du Parc des Ballons des Vosges, nous essayons de mettre en place des accompagnements de communes par le biais des étudiants. Nous avons eu quelques expériences avec l'école de Blois et l'école de Nancy, en espérant qu'on leur aura donné envie de continuer.

Pour nous, l'intérêt se situe à différents niveaux. Nous essayons de positionner l'intervention des étudiants le plus en amont possible des documents d'urbanisme, car c'est un point d'entrée important pour gérer ces questions au niveau des communes. Un autre intérêt est de pouvoir faire redécouvrir un territoire, y compris aux élus, parce que parfois nous connaissons mal ce que nous voyons tous les jours.

### L'importance de la communication dans le cadre d'un projet

Très souvent, la communication à la population, aux élus, entre élus, entre élus et population, par le biais des éléments habituellement trouvés dans les travaux d'élaboration n'est pas toujours très efficace. Des éléments parfois un peu techniques et abrupts sont présentés, sans que le temps ait toujours été pris de partager les impressions et les ressentis.

Les projets des étudiants :  
des idées pour nourrir la réflexion



# PARTIE 1 - DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE TERRITOIRES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le regard extérieur des étudiants apporte une nouveauté et de vrais éléments de communication qui font partie de la mission d'innovation et d'expérimentation. Les travaux sont compréhensibles par la population et les élus, et peuvent toucher aussi des personnes qui ne sont pas directement concernées par le projet ou qui vont devoir le reprendre. Souvent, ces moments restent dans les esprits.

La restitution des étudiants à Blois, en présence des élus, de leurs partenaires et du bureau d'études chargé de l'élaboration du PLU



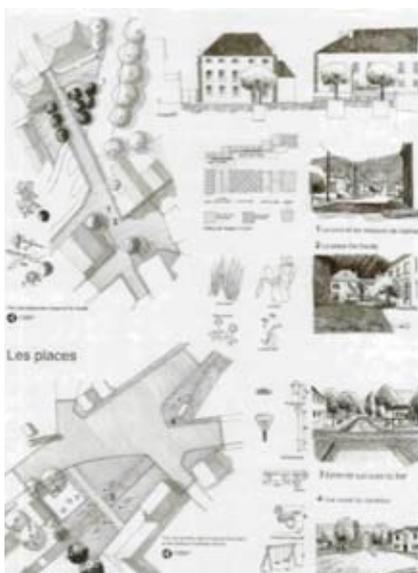
## Des travaux inscrits dans la durée

Le travail qui nous a été présenté date de 2005. Aujourd'hui en 2009, nous sommes en phase de finalisation du PLU. Les habitants et les conseillers municipaux font souvent référence aux travaux des étudiants menés en 2005. Ça a dû frapper les esprits pour qu'on en parle encore quatre ans après.

Par ailleurs, lorsque je suis arrivé au Parc il y a un an et demi, j'ai repris les dossiers en cours, y compris celui de Faucogney. Il me fallait découvrir la commune assez rapidement pour pouvoir être efficace sur un dossier déjà très avancé. Le diagnostic a été une source d'informations à la fois concises, complètes et parfaitement compréhensibles, qui m'a beaucoup aidé.

Les personnes qui suivent les projets au quotidien dans les territoires peuvent partir et être remplacées. Si l'on veut que le projet perdure, il faut que l'information soit transmise et diffusée. Les outils qui nous sont laissés par l'intervention des étudiants sont à la fois des prémices de la réflexion pour le démarrage du projet, mais également d'excellents éléments pour assurer sa transmission.

Il serait parfois intéressant d'assurer une continuité à ce travail, pas forcément en amont d'une décision d'un projet, mais aussi à une période de bilan ou d'évaluation après coup. Cela permettrait de garder la trace de l'évolution des projets dans le temps et de leur mise en route avec ce même niveau de communication et d'excellence.



# PARTIE 2 - CE QU'EN PENSENT LES ÉCOLES

## CHAPITRE 1 - Le point de vue des directeurs d'écoles d'architecture

### Écoute, imagination et apprentissage d'une méthodologie

*Lorenzo Diez, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy*



Apprendre hors les murs est essentiel pour les architectes, car la matière sur laquelle ils travaillent est concrète et territoriale. Quand nos étudiants viennent ici, ils écoutent un paysage, des usages, des fonctionnements, des problèmes, des enjeux, des tendances,

ils apprécient et ils partagent. Le fait de se projeter à l'extérieur permet de renforcer cette acuité dans l'écoute.

Cette projection permet aussi de renforcer un deuxième aspect de notre travail qui est l'imagination. Un architecte qui n'imagine pas, qui ne propose pas et qui n'innove pas est un architecte qui meurt.

Le troisième élément est cette capacité à redécouvrir et à réinventer des méthodes et des savoir-faire de travail ou de conception. Dans ce travail hors les murs, il y a une rencontre forte entre les étudiants et les enseignants qui permet une transmission de savoir-faire et de méthodologie, certainement renforcée par cette mise à distance par rapport à l'école. Les méthodes ainsi apprises restent applicables dans toute sorte de territoire.

Quatre ans après avoir engagé ce partenariat avec le Parc du Massif des Bauges, le bilan est très positif.

### L'architecture, une discipline transversale et à toutes les échelles

Une école d'architecture ne travaille pas seulement sur l'architecture, et pas seulement sur les territoires. Elle travaille de la micro-échelle jusqu'à la macro-échelle, elle s'occupe de design, d'architecture, d'urbanisme, de territoire, de paysage. Dans toutes ces pratiques, il y a une méthode et un savoir-faire de l'architecte qui se mobilise et qui peut se mobiliser auprès de différents partenaires d'autres professions.

La collaboration a été tellement forte avec le Parc des Bauges qu'un autre enseignant de l'école de Nancy a décidé de venir à Héry-sur-Alby pour travailler sur la question du logement et de la mise en œuvre

du bois. Cela résonne évidemment avec la filière bois du territoire. Nous nous rendons compte que le territoire devient le projet de l'ensemble des méthodologies et des problématiques qui peuvent être portées par l'enseignement initial dans une école d'architecture.

C'est aussi une capacité des territoires à désenclaver les enseignements, à réunir les enseignants et les étudiants.

### Les territoires ruraux, un sujet de préoccupation des architectes et des chercheurs

Les écoles d'architecture, les architectes, les étudiants, les enseignants et les directeurs considèrent aujourd'hui que la question de l'espace rural du paysage et d'excellence, telle que l'abordent les territoires des Parcs naturels régionaux, est un sujet important pour l'architecte. C'est un sujet prospectif de réflexions à venir.

Nous avons donc face à nous un certain nombre de perspectives de recherches. Certaines sont évidentes et habituelles, telles que les recherches sur la ville, la conception architecturale pure, l'histoire contemporaine, la conception informatique assistée... Il manque quelque chose sur les territoires nouveaux à imaginer pour demain. Le fait que plusieurs écoles s'y intéressent aujourd'hui est sûrement une piste qu'il faut que nous saisissons en réseau et que nous arrivions à mettre au profit de l'ensemble des Parcs du territoire français.

### La nécessaire transversalité de la recherche et des interventions en milieu rural

*Xavier Guillot, architecte chercheur, enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne*

Je m'interroge sur la manière dont on peut aborder la question de la recherche aujourd'hui par rapport aux territoires qui nous occupent. La recherche en architecture est orientée depuis plus de vingt ans sur l'architecture urbaine. Elle a été bien souvent associée à une recherche de type historique et documentaire. On essaie de restituer l'histoire de la ville, qui est censée inspirer l'architecture contemporaine. Cette manière de faire de la recherche est peut-être inappropriée par rapport

## PARTIE 2 - CE QU'EN PENSENT LES ÉCOLES

aux questions qui se posent dans les territoires ruraux. Si l'on veut essayer d'inventer de nouveaux outils et de nouveaux concepts pour penser l'espace rural contemporain, ce n'est peut-être pas en regardant l'espace rural tel qu'il est aujourd'hui ou tel qu'il était hier, mais plutôt par une anticipation de ce qu'il pourrait être demain.

D'abord, la recherche ne peut pas être de type fondamental ou historique, comme celle concernant l'architecture urbaine. Il faut une recherche ancrée dans les projets et une recherche active. Ensuite, il est important de sortir de la recherche monosite. Hier, les architectes travaillaient beaucoup avec les historiens concernant la recherche. Il me semble qu'aujourd'hui, nous ne gagnerons pas si nous restons dans nos disciplines d'origine sur la question du rural. La leçon que nous pouvons tirer de nos expériences est que d'autres disciplines nous seront indispensables pour porter le projet d'architecture en milieu rural. Il s'agit du paysage, mais également de la géographie, de l'agronomie... Des disciplines que nous devons travailler pour penser l'espace de ces territoires.

### Une commande forte de la part des territoires pour solliciter les écoles

*Nathalie Mezureau, directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon*

Nous sommes venus à trois directeurs d'école parce que nous nous demandions si les écoles avaient raison de s'impliquer dans cette question, s'il y avait quelque chose à faire entre les écoles et les Parcs, s'il fallait élargir et si cette question du patrimoine rural, de l'urbanisme rural et des espaces ruraux, avait des raisons de se développer dans les écoles.



À travers les témoignages, nous avons vu qu'il y avait une commande. Nous avons même l'impression que l'école de Nancy n'arrive pas à répondre à toutes les demandes.

Nous devons connaître quelle est cette commande et cette demande de la part des décideurs des territoires, afin de voir en quoi elle coïncidera ou pas avec des capacités pédagogiques des écoles. Les architectes ont le devoir de répondre à la demande des territoires. Ce ne sont pas les écoles qui doivent mettre les territoires sous cloche, dans les laboratoires de recherche, regarder s'ils ont des virus, s'ils vont bien, comment sont leurs élus, est-ce qu'ils vont s'adapter à nos architectes... C'est tout à fait le contraire. Nous avons besoin vraiment de connaître la position des territoires à cet égard.

### Former les futurs professionnels à des missions variées

*Lorenzo Diez*

On parle de territoire d'enseignement et on parle d'enseignement. Le rôle premier d'une école quelle qu'elle soit, est de proposer un processus pédagogique et un processus d'enseignement qui permettent d'amener un étudiant à une sorte de maturité de méthodologie, de capacité à composer l'espace et à se positionner dans un jeu d'acteur en sachant quelle est sa propre compétence et sa propre plus-value.

En tant qu'école d'architecture, nous devons être attentifs à répondre à une commande ou à fabriquer une commande commune avec ces territoires, laquelle répond évidemment essentiellement et d'abord à notre besoin pédagogique. Sur cinq années, nous allons amener les étudiants à découvrir des choses, leur apprendre à lire un programme, leur apprendre certains types de spatialité, la combinatoire des espaces. Il y a toute une série de concepts que nous allons les étudiants à découvrir petit à petit, et qui sont le cœur de notre enseignement. Dans ce cœur d'enseignement, il y a aussi évidemment la relation avec un réseau d'acteurs et la capacité à se positionner avec sa propre compétence.

C'est cela qui fait l'intérêt de notre intervention dans les territoires.

### La formation, la pédagogie, la diffusion et la production de connaissance

*Martin Chenot, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne*

La plus-value pour les écoles existe. Les missions des écoles d'architecture sont de trois ordres : la formation (initiale ou continue) ; la promotion de l'architecte et de l'architecture, et la diffusion de la culture architecturale ; la production et la diffusion de connaissances.



Sur la formation, les architectes n'ont pas toujours bonne presse, en particulier dans les territoires ruraux.

Lorsque nous nous déplaçons dans les territoires ruraux avec des étudiants, nous faisons de la sensibilisation très en amont, envers les commanditaires, les collectivités, etc., mais aussi pour former nos futurs diplômés à la façon de parler à des gens qui n'ont pas la même culture, qui ont d'autres usages, pour qui l'architecture est éventuellement élitiste.

Nous avons donc un intérêt évident à venir dans les territoires dits ruraux.

À Saint-Étienne, nous essayons de développer la pédagogie sur territoire en associant nos étudiants avec d'autres disciplines. Les questions que se posent les territoires sont d'ordres extrêmement

## PARTIE 2 - CE QU'EN PENSENT LES ÉCOLES

complexes. En tant qu'architectes, nous avons un peu trop tendance à travailler seuls. Si nous ne coproduisons pas le projet dans l'interdisciplinarité, avec des gens qui ont des savoirs et des sciences qui viennent enrichir les nôtres, nous ne résoudrons pas les questions.

Nous avons d'abord une mission d'enseignement ; nous ne parlerons donc pas de commande, mais plutôt de partenariat qui donne lieu à une convention. Même s'il y a des éléments financiers à travers les conventions, nous ne répondons pas directement à une vente, mais nous nous inscrivons dans une réflexion autour d'une attente sociale.

### **La mutation des territoires requestionne le rôle des écoles et des professionnels**

Nous sommes intéressés par ces partenariats car il existe une attente sociale qui traduit des questions, qui reflètent elles-mêmes l'évolution de notre société, évolution qui marque particulièrement ces territoires.

On ne parle plus de campagne ou de ville, mais plutôt d'un entre-deux. La nouveauté du développement durable nous préoccupe beaucoup. La question du durable agite la pensée de l'urbanisme et de l'architecture pour trouver une réponse sur le modèle urbain. Quand nous parlons des villes, nous pensons tout de suite à la ville compacte, un terme qui sert entre autres à répondre à la question de la mobilité. Nous n'avons pas de réponse ni de modèle d'aménagement et d'organisation de l'espace. Il faut donc le construire. Le modèle de ville compacte requestionne les territoires ruraux, nous devons alors inventer autre chose à partir des expériences.

Tout cela nous amène à nous poser la question de notre apport dans cette mutation en tant qu'écoles, enseignants, chercheurs.



### CHAPITRE 2 - Le point de vue d'étudiants qui sont intervenus dans le Parc du Massif des Bauges

#### Une occasion vivante de partager des idées et des réflexions

Le fait de se déplacer et de sortir de l'école attise notre curiosité. Ensuite, nous arrivons dans des paysages exceptionnels, qui nous donnent une envie et un plaisir de faire ce projet.

Les élus nous mettent en confiance. Les échanges avec les techniciens qui interviennent dans l'aménagement du territoire et les élus locaux nous font prendre conscience des problèmes et des enjeux qu'il y a sur ces territoires. En tant qu'étudiants de quatrième année, nous ne maîtrisons pas du tout ces aspects.

Ensuite, l'encadrement par des personnes très engagées comme Simon Paillet et Marc Verdier nous motive pour faire un projet de qualité, et nous donnent envie de nous impliquer. Je retiens avant tout l'aventure humaine, autour d'échanges avec des personnes du territoire et entre nous : cela nous permet de mieux nous connaître, de créer une cohésion et d'apprendre à travailler ensemble. Cette idée de vivre ensemble et de partage est intéressante quand on parle d'architecture et d'urbanisme rural.

#### Une entrée concrète à travers la dimension rurale

La dimension rurale de l'exercice légitime la présence et l'enseignement de l'urbanisme dans une école d'architecture.

Dans plusieurs projets, nous avons interprété l'habitat vernaculaire de la ferme pour l'adapter aux préoccupations actuelles. Nous avons toutes les données à traiter, tant sur le volet architectural que sur le volet urbain, les espaces publics...

Cela paraît moins abstrait qu'un projet urbain où l'on commence par des grands schémas à des grandes échelles. L'objet de l'atelier tel que nous l'avons vécu dans les Bauges semble plus proche des réalités et bien relié avec l'enseignement de nos premières années.

#### Une prise de conscience de la variété des domaines d'intervention liés au cadre de vie

Lorsque nous sommes à l'école, nous n'avons pas de contact avec l'extérieur. On nous apprend ce qu'est l'architecture qui fait si peur à tout le monde, mais nous n'avons pas de vrais échanges avec les gens. Le fait d'aller à l'extérieur, de voir comment cela se passe réellement et de connaître quelles sont les attentes, nous ouvre d'autres horizons.

L'architecture et penser l'espace ne reviennent pas forcément à créer une maison ou un musée. Le cadre de vie comprend tout, le paysage, les routes, les réseaux... Il est important d'aller dans un territoire pour comprendre et pour apprendre à le faire évoluer.



Des étudiants ayant participé aux ateliers de l'ÉNSAN dans le PNR du Massif des Bauges témoignent

# PARTIE 3 - UN REGARD SUR CES EXPÉRIENCES – LES FACTEURS DE RÉUSSITE DES PROJETS ET LES ÉLÉMENTS DE MÉTHODE TRANSPOSABLES

Chaque contexte est unique et chaque réponse doit l'être. Cependant, il est possible de dégager des logiques, des enchaînements, des méthodes, qui peuvent devenir reproductibles. Ce sont plutôt ces mécanismes que nous vous proposons de mettre en avant, afin de jeter un pont vers d'autres territoires et d'autres pratiques.

Par ailleurs, d'autres éléments d'analyse et de prise de recul sur le partenariat entre territoire et enseignement supérieur avaient été proposés dans le Mémento N°3 : « Greffes urbaines en Vauvage (30) - Un travail préalable avec des écoles supérieures pour alimenter la réflexion des élus », référence Mairie-conseils : E108. Ce document peut être téléchargé sur la page d'accueil du site du réseau <http://mairieconseilspaysage.net> ou commandé auprès de Mairie-conseils.

## Une prise de conscience d'enjeux locaux et la création d'une culture commune dans le territoire

Le dialogue entre les élus, les étudiants et les habitants est une occasion de démocratie participative locale, envisagée très en amont, sur des sujets généralement réservés à quelques spécialistes ou à des personnes directement impliquées. Le fait que ces discussions soient animées par des étudiants en formation permet une liberté de parole et une spontanéité. Les étudiants peuvent aller loin dans les propositions et les sujets car il n'y a pas d'enjeu économique, réglementaire ou opérationnel.

Leur intervention est une occasion d'avoir des débats approfondis. Les étudiants peuvent dédramatiser certains sujets sensibles et pousser la réflexion beaucoup plus loin avec les élus, avec les habitants, avec les élus et les habitants ensemble. Ce type de démarche permet une prise de conscience des enjeux importants du territoire.

Mobiliser des étudiants sur le terrain peut devenir une stratégie politique sur une question difficile socialement ou culturellement.

## Donner du temps au repérage de terrain et adapter les outils de communication

Les temps d'ateliers sur le terrain forment les futurs professionnels qui seront à même d'intervenir dans les territoires ruraux, avec une meilleure perception des enjeux liés à ces territoires, à leur gestion et à leurs évolutions. Cela suppose une présence longue sur le terrain pour prendre le temps de la connaissance, du regard, et pour permettre les opportunités de rencontres et d'échanges.

Ensuite, parler aux élus et aux habitants ne peut s'apprendre que sur le terrain, dans un principe d'échanges, avec des apprentissages mutuels. Cela demande un savoir-faire particulier en matière de communication verbale et visuelle, avec des modes de représentation spécifiques et adaptés pour être compris par tous, et pas seulement par des spécialistes.

Une occasion de démocratie participative



# PARTIE 3 - UN REGARD SUR CES EXPÉRIENCES – LES FACTEURS DE RÉUSSITE DES PROJETS ET LES ÉLÉMENTS DE MÉTHODE TRANSPOSABLES

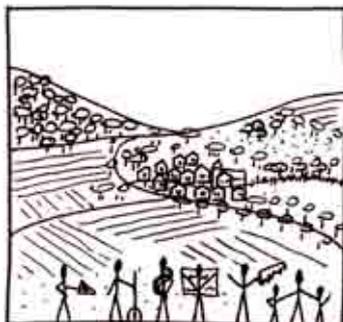
## La spécificité et la complexité des territoires ruraux tendent à désenclaver les enseignements et favorisent l'interdisciplinarité

Les territoires ruraux sont moins denses du point de vue de l'urbanisme et le nombre de permis de construire annuel est plus faible par rapport aux secteurs plus denses. Pourtant les questions d'aménagement ne sont pas moins complexes à aborder ou de moindre importance. Il est nécessaire de mobiliser des disciplines et des savoirs d'ordre différent pour répondre à la complexité et la spécificité de ces territoires : l'urbanisme ou l'architecture doivent bien évidemment se soucier de paysage, d'économie, d'usages sociaux, de géographie, etc.

Cela met en avant la nécessité de coconstruction et de coproduction dans les projets d'aménagement : le concepteur n'est pas seul mais doit travailler avec l'ensemble des acteurs. Cette pluridisciplinarité peut prendre des formes différentes lors d'intervention d'étudiants dans les territoires : des formations différentes qui interviennent conjointement, des rencontres avec les acteurs locaux, institutions, partenaires, associations, professionnels... Autant d'occasions de favoriser un élargissement des échanges et de la réflexion.

Pour les étudiants, cette ouverture permet d'apprendre à travailler avec d'autres disciplines et de mettre en avant les complémentarités et les enrichissements mutuels. Elle montre la notion de complexité inhérente aux questions d'aménagement dans les territoires ruraux. Pour les élus, ce regard croisé met en évidence la nécessité d'avoir une approche pluridisciplinaire sur les questions d'aménagement, de donner du temps à la réflexion et de ne pas se cantonner à un découpage du sol.

*La complexité des territoires ruraux et l'interdisciplinarité*

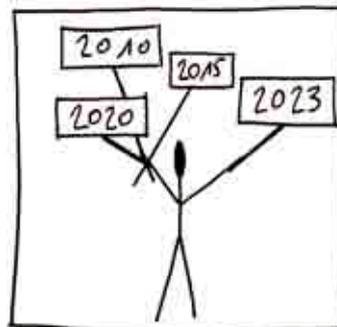


## Une ingénierie locale qui garantit la pérennité et la continuité de l'action

Avoir une ingénierie formée et compétente sur la thématique de l'aménagement du territoire permet de créer dans la durée un lien entre étudiants, enseignants, élus, acteurs du territoire, etc. La préexistence d'une politique d'urbanisme sur le territoire permet d'inscrire l'intervention des écoles ou universités dans un cadre déjà structuré. Elle donne une vision d'ensemble du territoire à grande échelle, permet de solliciter et de faire intervenir les étudiants au bon moment dans le processus de réflexion de la collectivité (avant la rédaction d'un cahier des charges de consultation pour un PLU ou une opération d'aménagement, par exemple).

Par ailleurs, cette ingénierie garantit une continuité de l'action dans la durée en facilitant la prise en compte des travaux réalisés par les étudiants dans les réflexions et projets du territoire, même après leurs interventions.

*Une continuité de l'action grâce à l'ingénierie territoriale*



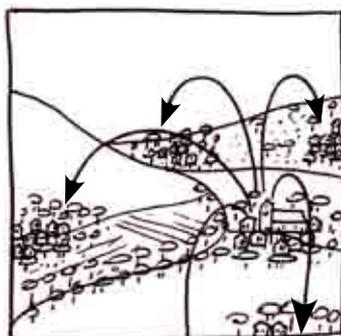
# PARTIE 3 - UN REGARD SUR CES EXPÉRIENCES – LES FACTEURS DE RÉUSSITE DES PROJETS ET LES ÉLÉMENTS DE MÉTHODE TRANSPOSABLES

## Un effet d'entraînement auprès des collectivités voisines

Le regard extérieur et l'intérêt porté sur le territoire à travers l'intervention d'étudiants valorisent les élus et les habitants localement, qui redécouvrent leur commune et les espaces quotidiens sous un nouvel angle. Cette formation des élus et des habitants sur leur territoire est une plus-value réelle localement, perceptible par les collectivités voisines, créant ainsi un effet d'entraînement à l'échelle du grand territoire.

Afin que cette diffusion de pratiques et de méthode de projet se retranscrive effectivement dans les autres territoires, il est indispensable de disposer d'une ingénierie locale à même de permettre cette mise en réseau et de reproduire la démarche avec d'autres collectivités.

*Un effet boule de neige des bonnes pratiques*

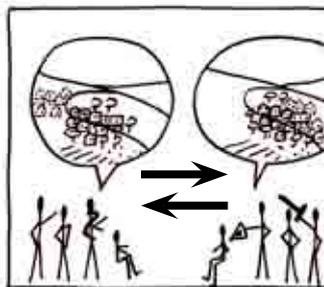


## Une évolution de la commande sur la définition du projet politique

Le premier objectif de l'intervention d'étudiants dans un territoire est la formation mutuelle : formation des futurs professionnels, formation des acteurs et responsables locaux. Cette démarche montre aussi aux élus l'intérêt de faire des études préalables et les aide à définir les choix politiques liés à l'aménagement du territoire. Ce type de partenariat très en amont a des conséquences sur la commande en termes d'urbanisme. Les choix techniques seront quant à eux précisés avec la commande passée auprès de professionnels.

Les étudiants ne se substituent pas aux professionnels et ne représentent pas une concurrence déloyale. Au contraire, ils permettent de préparer un terrain favorable au projet et prouvent qu'il existe un marché en développement pour les professionnels. L'attente des territoires est réelle pour mettre en œuvre des projets complexes, à des échelles dépassant celle de l'objet architectural, mobilisant les disciplines de projet, avec une transversalité et un rapport de proximité enrichissant.

*Une évolution des projets et des réflexions entre élus et étudiants*

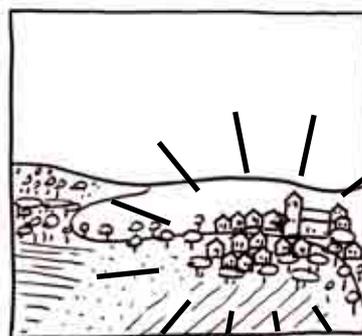


### **Modernité et spécificité des territoires ruraux à l'heure du développement durable**

Sur le terrain, les étudiants sont confrontés à des problématiques toujours différentes et issues du contexte local géographique, paysager, historique, social... Ils apprennent à porter un regard différent sur l'architecture vernaculaire, sur les patrimoines et l'architecture banale. La richesse et la variété de ces espaces deviennent alors des supports de projets, qui montrent la modernité des espaces ruraux et leur adaptabilité face à de nouveaux enjeux de société.

Autant de pistes à explorer à l'heure du développement durable, de la recherche d'économies de ressources et d'énergies, d'une meilleure mixité, etc. Montrer que les espaces ruraux sont des supports de recherche, de création et de modernité permettrait de valoriser leur richesse en termes de cadre de vie, souvent abordée exclusivement par le biais de l'agriculture, du tourisme ou de l'environnement.

*Une vision positive de la modernité du milieu rural*



# PARTIE 4 - LES QUESTIONS QUE CES EXPÉRIENCES SOULÈVENT

À la lumière de ces expériences, plusieurs types de questions émergent :

- soit parce qu'elles apportent une réponse originale et efficace, mais peu répandue. On peut se demander pourquoi cela ne se passe pas de cette façon dans d'autres territoires confrontés aux mêmes problématiques. Il s'agit alors de comprendre les raisons de ces différences et comment y remédier,
- soit parce que les réponses apportées soulèvent des interrogations d'ordre général qui peuvent aussi concerner d'autres territoires.

Voici donc quelques questions que nous soumettons au débat et à la réflexion.

Par ailleurs, d'autres éléments d'analyse et de prise de recul sur le partenariat entre territoires et enseignement supérieur avaient été proposés dans le Mémento N°3.

## Des projets qui n'existeraient pas sans ingénierie territoriale

L'ingénierie locale est indispensable pour organiser l'accueil d'étudiants, préparer leur intervention avec les élus et les partenaires locaux, animer leurs travaux, garantir une continuité de l'action et valoriser l'expérience en s'assurant de son suivi. Cependant, les territoires ruraux, moins denses en termes de population, peuvent avoir plus de difficultés à développer et à mettre en place cette ingénierie dans la durée.

Les territoires de Parc naturels régionaux sont généralement bien dotés en termes d'ingénierie sur les questions de développement et d'aménagement du territoire, mais ils ne couvrent pas l'ensemble des territoires ruraux français. Parfois, les Pays, les syndicats mixtes de SCOT, les communautés de communes ou d'agglomération mettent en place cette ingénierie localement, mais cela reste une situation au cas par cas.

Cette question des moyens humains nécessaires à la mise en place de politiques d'aménagement ambitieuses est soulevée ici à travers l'accueil d'étudiants, mais elle est une question générale à laquelle de très nombreux territoires sont confrontés, au-delà du partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur.

## Une formation des élus à deux vitesses

L'intervention d'étudiants dans un territoire permet une formation efficiente sur les questions d'aménagement auprès des élus, des équipes municipales ou communautaires et des acteurs de terrain. Lors d'un changement ou d'un renouvellement d'équipe élue, il faut reprendre cette formation afin que tous aient un même niveau de connaissances et d'information. Ici encore, l'ingénierie territoriale joue un rôle essentiel qui permet de garantir cette continuité pour construire les projets dans la durée, au-delà de l'échéance électorale.

Pourtant, la formation reste à deux vitesses : ceux qui ont pu bénéficier de cet accueil d'étudiants et les autres. Cet écart existe au sein d'une même équipe (tous les élus ne participent pas à toutes les réunions et actions) ou à l'échelle d'un territoire entier, ce qui ne sert pas les projets et constitue un frein réel.

Comment développer cette culture partagée du territoire et de son aménagement, autrement que de façon ponctuelle au gré des projets et des occasions de partenariats ?

## Mettre en place des regards croisés et une véritable pluridisciplinarité

La complexité des territoires ruraux est une richesse. Une discipline ne peut pas tout résoudre à elle seule. C'est dans la multiplicité des regards et des approches que les réponses peuvent être pertinentes et complexes, sans suprématie d'une discipline sur l'autre. Cela concerne toutes les disciplines liées à l'aménagement du territoire : urbanisme, architecture, paysage, géographie, agriculture, forêt, tourisme, économie, environnement, etc., mais aussi les sciences humaines : sociologie, ethnologie, philosophie, etc.

Pourtant, l'organisation des enseignements reste sectorisée et c'est sur la base de convictions personnelles que certains enseignants ouvrent le champ de la réflexion avec d'autres disciplines. Le travail conjoint avec d'autres enseignements n'est pas simple pour toutes sortes de raisons : pédagogiques, matérielles (trouver des temps d'ateliers communs...), intellectuelles (volonté de travailler ensemble, acceptation du regard des autres disciplines, habitudes de corporatisme...), financières (indemnisation des déplacements sur le terrain...).

Comment, dès l'amont d'un projet, permettre la mise en place d'un vrai travail interdisciplinaire ?

---

## Remerciements

Louis Besson, président de Chambéry-Métropole, initiateur des lois montagne et SRU ; André Guérraz, président du PNR du Massif des Bauges ; Michel Delmas, directeur du PNR du Massif des Bauges ; Olivier Claude, directeur adjoint du PNR du Massif des Bauges ; Michel Gérodolle, président fondateur de la commission aménagement du territoire du PNR du Massif des Bauges ; Jean-Louis Dubois, maire d'Héry-sur-Alby, président de la Commission aménagement du PNR du Massif des Bauges ; Marie-Luce Perdrix, maire de Gruffy ; Michel le Pavé, maire de Lescheraines ; Simon Paillet, architecte au PNR du Massif des Bauges ; Sylvie Miguet, chargée de mission forêt au PNR du Massif des Bauges ; Sandrine Thunot, secrétaire au PNR du Massif des Bauges ; Lorraine Chenot, élue et membre du bureau du PNR des Monts d'Ardèche ; Nicolas Saana, chargé de mission aménagement du territoire et culture à la Fédération des PNR ; Martin Chenot, directeur de l'ENSA de Saint-Étienne ; Lorenzo Diez, directeur de l'ENSA de Nancy ; Nathalie Mezureau, directrice de l'ENSA de Lyon ; Marc Verdier, architecte urbaniste enseignant à l'ENSA de Nancy ; Vincent Bradel, architecte enseignant chercheur à l'ENSA de Nancy ; Isabel Girault, directrice de l'Agence d'urbanisme et de développement des régions nimoise et alsésienne ; Laurent Duport, architecte enseignant à l'ENSA de Montpellier ; Laurent Seguin, maire de Faucogney-et-la-Mer, président de la communauté de communes des Mille Étangs, vice-président du PNR des Ballons des Vosges, vice-président du conseil général en charge de l'environnement ; Frédéric Monin, architecte urbaniste au PNR des Ballons des Vosges ; Michel Boulcourt, paysagiste enseignant à l'École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois ; Jean-Yves Quay, architecte enseignant à l'ENSA de Lyon ; Marcel Ruchon, architecte enseignant à l'ENSA de Saint-Étienne et bureau d'études les Pressés de la Cité ; Bruno Tonfoni, architecte urbaniste et enseignant, bureau d'études Atelier cité architecture ; Odile Marcel, philosophe professeur d'université, association la Compagnie du Paysage ; l'ensemble des étudiants qui ont participé à l'organisation de la journée de rencontre et à la réalisation des documents, notamment Pauline Casaromani ; ainsi que l'ensemble des participants à la rencontre.

---

## Pour en savoir plus

Le site du réseau : [http:// www.mairieconseilspaysage.net](http://www.mairieconseilspaysage.net) dans la rubrique Rencontres, Massif Bauges 14/05/2009.

Dans la rubrique Territoires, classement par région pour les contacts et les coordonnées des territoires membres du réseau, dans la rubrique Expériences du réseau pour des documents autour des expériences des territoires membres du réseau.

---

## Contacts

Armelle Lagadec et Mathilde Kempf  
Architectes urbanistes mandatées par Mairie-conseils pour animer le réseau de territoires « Paysage et urbanisme durable »

Tél. Armelle Lagadec : 06 62 37 55 36

Tél. Mathilde Kempf : 03 70 99 50 99

[reseauterritoires@mairieconseilspaysage.net](mailto:reseauterritoires@mairieconseilspaysage.net)

[www.mairieconseilspaysage.net](http://www.mairieconseilspaysage.net)

Mairie-conseils - Caisse des Dépôts : 01 58 50 75 75

[www.mairieconseils.net](http://www.mairieconseils.net)

---

[www.mairieconseilspaysage.net](http://www.mairieconseilspaysage.net)



---

# Le réseau en quelques mots

---

## L'objet du réseau

**Réseau de territoires créé à l'initiative de Mairie-conseils** (Caisse des Dépôts), suite aux États généraux du paysage de février 2007 dans le but de faire du paysage le fil conducteur d'un urbanisme durable.

**Un thème général**, celui du paysage et de l'urbanisme durable, c'est à dire de la prise en compte de la singularité des territoires pour concevoir et réaliser les projets d'aménagement et d'urbanisme.

**Des axes de travail** orientés sur les principaux éléments porteurs d'un urbanisme durable :

- la cohérence paysagère
- l'économie des sols et la préservation des espaces agricoles et naturels
- la gestion et la valorisation des ressources
- la mobilité et les modes de déplacement
- les formes urbaines et la densification
- l'optimisation de l'existant
- la mixité sociale
- la participation des usagers
- l'organisation de l'ingénierie et les modes de gouvernance.

**Plusieurs objectifs** : partager des expériences, des démarches de travail et des expertises ; connaître les réseaux qui agissent dans le domaine du paysage et de l'urbanisme ; mutualiser les savoir-faire et favoriser la coopération entre les territoires.

## **L**e fonctionnement du réseau

**Le démarrage** : la première rencontre du réseau a eu lieu le 22 janvier 2008.

**Les territoires membres** : aujourd'hui, près de 90 territoires membres. Ce sont pour l'essentiel des territoires intercommunaux (communautés de communes, Pays, PNR, SCOT, communautés d'agglomération...), représentés par un élu et un chargé de mission de la structure.

**Le comité de pilotage** : un comité de pilotage coordonne et suit les avancées du réseau. Il se compose d'experts et d'organismes reconnus dans le domaine du paysage et de l'urbanisme, qui apportent leur expertise, leur regard extérieur et leur réflexion : Mairie-conseils, Grands Sites de France, Ministère de l'agriculture, Fédérations des PNR, des CAUE et des SAFER, Assemblée des communautés de France, Union nationale des CPIE, des territoires (CC, PNR...), Compagnie du paysage et enseignants.

**L'adhésion des territoires au réseau** : libre, réservée aux territoires, sur la base du volontariat, avec un intérêt pour les thématiques abordées dans le réseau, pour connaître d'autres expériences et faire part de ses propres expériences.

Pour adhérer, le territoire intéressé doit être représenté par un tandem élu / technicien. Un courrier de demande d'adhésion, signé par l'élu, doit être transmis, avec une contribution écrite présentant le territoire, les problématiques auxquelles il fait face sur les questions de paysage et d'urbanisme, les réponses qui sont apportées, les actions sur lesquelles le territoire est engagé actuellement, les points prioritaires qui intéressent les élus à travers leur participation dans le réseau, leur motivation et leurs attentes, les expériences qu'ils aimeraient partager avec les autres membres du réseau.

Ce courrier doit être adressé à : Mathilde Kempf et Armelle Lagadec, réseau Paysage et urbanisme durable - Mairie-conseils Caisse des Dépôts - 72, avenue Pierre Mendès-France - 75914 PARIS Cedex 13

## Les activités du réseau

- **Des conférences téléphoniques** : sur des expériences du réseau, et hors réseau en France et à l'étranger, sur des thématiques particulières correspondant à des préoccupations repérées ou à des avancées législatives importantes comme celles du Grenelle de l'Environnement, et également sur des réflexions de fond autour de la question de l'urbanisme durable.
- **Des rencontres et visites d'expériences** : rencontre nationale du réseau tous les deux ans, rencontre à thème, visites de terrain au sein du réseau ou avec d'autres réseaux, voire voyages d'étude.
- **Des journées de travail** : elles ont un objectif de production et servent à approfondir un sujet pour mieux le prendre en compte et progresser avec des territoires expérimentés dans les démarches, les méthodes et les processus de travail. Elles s'appuient sur une thématique portée par des expériences.
- **Des journées d'accueil** : elles doivent aider les territoires dans leur démarche et leur réflexion. Environ six territoires exposent leur situation, leur problématique, leurs questionnements et leurs attentes sur un sujet commun, avec un apport de références, d'éléments législatifs, pratiques, etc.
- **L'édition de mémentos** : sur des expériences du réseau et sur de grandes thématiques. Ils sont l'aboutissement d'un travail sur le terrain et d'une conférence téléphonique, d'une rencontre particulière ou d'une journée de travail.
- **Une offre d'intervention pour les territoires du réseau** : sous forme d'une journée de rencontre sur le terrain avec les animatrices et des membres du réseau, permettant d'approfondir une problématique à laquelle un territoire est confronté.
- **Des sites internet** :
  - le site général de Mairie-conseils, avec notamment sa rubrique d'expériences dans tous domaines : [www.mairieconseils.net](http://www.mairieconseils.net)
  - le site propre du réseau qui rassemble ses productions, des documents des membres, des dossiers d'expériences du réseau et hors réseau, des documents thématiques de réflexion ou de recherche, des documents méthodologiques, l'annonce d'événements, des références : [www.mairieconseilspaysage.net](http://www.mairieconseilspaysage.net)
- **Une newsletter** : à parution trimestrielle, informant sur la vie du réseau et ses prochaines activités, des expériences de ses membres, des dernières productions, des derniers documents de référence sur ses thématiques, des prochains événements diffusés par les territoires et les partenaires du réseau.
- **La présence du réseau dans divers événements** : des événements portés par des membres du réseau ou des événements extérieurs pour lesquels le réseau est sollicité pour intervenir ou contribuer à une démarche ou à des échanges.



## Les publications du réseau

### ■ Mémentos édités :

(version imprimée à commander gratuitement auprès de Mairie-conseils, version pdf téléchargeable sur la page d'accueil du site du réseau)

- 10  *Territoires d'enseignement - Coopération entre territoires, écoles supérieures et universités* - Rencontre du réseau dans le PNR du Massif des Bauges - mai 2009 - Réf E143
- 9  *La singularité des territoires - Nouveaux regards sur l'urbanisme - démarches et ingénieries* - Rencontre du réseau - septembre 2010 - Réf E142
- 8  *Le paysage comme fondement d'une politique de territoire (Bouches-du-Rhône)* - Expérience du PNR des Alpilles - juillet 2009 - Réf E132
- 7  *La requalification d'un site industriel et patrimonial en friche à Wesserling (Haut-Rhin)* - Expérience de la CC de la Vallée de Saint-Amarin - octobre 2008 - Réf E131
- 6  *Une politique intercommunale d'urbanisme issue d'un projet partagé (Landes et Gironde)* - Expérience du Pays des Landes de Gascogne - décembre 2008 - Réf E130
- 5  *Une politique diversifiée de développement durable (Haut-Rhin)* - Expérience de la commune de Kaysersberg et de la CC de la Vallée de Kaysersberg - octobre 2008 - Réf E125
- 4  *Un lotissement innovant à Sainte-Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)* - Expérience de la commune de Sainte-Croix-aux-Mines, en partenariat avec le PNR des Ballons des Vosges, le CAUE 68, la SEMHA, le département 68 et la région Alsace - octobre 2008 - Réf E124
- 3  *Greffes urbaines en Vaunage (Gard)* - Expérience de la CA Nîmes Métropole, en partenariat avec l'Agence d'urbanisme et de développement des régions nîmoise et alésienne, l'Université Paul Valéry Montpellier III et l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier - mai 2008 - Réf E108
- 2  *La charte paysagère et environnementale des Costières de Nîmes (Gard)* - Expérience de la CA Nîmes Métropole, en partenariat avec le Syndicat de l'AOC Costières de Nîmes et l'Agence d'urbanisme et de développement des régions nîmoise et alésienne - mai 2008 - Réf E107
- 1  *Un projet de village qui s'appuie sur une politique foncière volontaire et sur la concertation (Ain)* - Expérience de la commune de Treffort-Cuisiat et de la CC de Treffort-en-Revermont - février 2008 - Réf E106

### ■ Contribution à un débat :

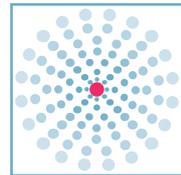
(version pdf téléchargeable sur la page d'accueil du site du réseau)

- 2  *Apprendre hors les murs, territoires d'enseignements* - Hors-série de « Chronique d'un atelier » - mai 2009 - Réf E117
- 1  *L'étalement urbain - Compétences des intercommunalités, acceptation, ingénierie* - septembre 2008

Ce dossier présente les éléments issus d'une rencontre dans le Parc du Massif des Bauges consacrée aux relations entre des territoires ruraux et des écoles supérieures ou des universités sur le thème de l'aménagement, de l'urbanisme et du paysage. Quel intérêt peut trouver un territoire rural à faire appel à une école ou une université pour développer une réflexion dans le cadre d'un atelier d'étudiants sur le terrain ? Quel intérêt l'école ou l'université peut trouver en cherchant des terrains d'expérimentation « grandeur réelle » dans le milieu rural ? Au-delà du partenariat territoire / enseignement supérieur, cette rencontre a exploré des pistes pour répondre à la nécessité de faire évoluer la réflexion et les pratiques sur l'urbanisme en milieu rural. Ce dossier a été réalisé par Mathilde Kempf et Armelle Lagadec, architectes urbanistes mandatées par Mairie-conseils pour animer le réseau de territoires, sous la direction d'Yves Gorgeu.

## RÉSEAU DE TERRITOIRES

### Paysage et urbanisme durable



MÉMENTO  
**10**

Avril 2011

#### Commande

Référence : E143  
Mairie-conseils diffusion  
SDL329  
16, rue Berthollet  
94110 Arcueil  
Tél : 01 58 50 17 00  
Fax : 01 58 50 00 74

[www.mairieconseils.net](http://www.mairieconseils.net)